

# RAPPORT SEMESTRIEL

30 juin 2014

**1 SOMMAIRE**

<b>1</b>	<b>SOMMAIRE</b>	<b>2</b>
<b>2</b>	<b>RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL</b>	<b>3</b>
<b>3</b>	<b>ACTIVITE DU GROUPE AU PREMIER SEMESTRE 2014</b>	<b>4</b>
<b>3.1</b>	<b>SIGNATURE D'UN NOUVEAU CONTRAT D'EXPLORATION ET DE PARTAGE DE PRODUCTION AU GABON</b>	<b>4</b>
<b>3.2</b>	<b>OBTENTION D'UNE NOUVELLE AUTORISATION EXCLUSIVE D'EXPLOITATION (AEE)</b>	<b>4</b>
<b>3.3</b>	<b>LANCEMENT D'UN PROGRAMME DE TRAVAUX SUR LES CHAMPS EN PRODUCTION AU GABON</b>	<b>4</b>
<b>3.4</b>	<b>DEBUT DES TRAVAUX AU CANADA</b>	<b>4</b>
<b>3.5</b>	<b>AUTRES TRAVAUX D'EXPLORATION ENTREPRIS AU PREMIER SEMESTRE 2014</b>	<b>5</b>
<b>3.6</b>	<b>ORNANE / OCEANE</b>	<b>6</b>
<b>3.7</b>	<b>PROLONGATION DE LA DUREE D'EXERCICE DES BONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS (BSA)</b>	<b>6</b>
<b>4</b>	<b>LISTE DES PERMIS DETENUS PAR LA SOCIETE AU 27 AOUT 2014</b>	<b>7</b>
<b>5</b>	<b>SITUATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2014</b>	<b>8</b>
<b>5.1</b>	<b>ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE</b>	<b>8</b>
<b>5.2</b>	<b>ELEMENTS FINANCIERS</b>	<b>9</b>
<b>6</b>	<b>RESERVES ET RESSOURCES PETROLIERES</b>	<b>12</b>
<b>7</b>	<b>CAPITAL ET VIE SOCIALE</b>	<b>13</b>
<b>7.1</b>	<b>ASSEMBLEE GENERALE</b>	<b>13</b>
<b>7.2</b>	<b>NOMBRE TOTAL DE DROITS DE VOTE ET D' ACTIONS COMPOSANT LE CAPITAL</b>	<b>13</b>
<b>7.3</b>	<b>MAUREL &amp; PROM ELIGIBLE AU PEA-PME</b>	<b>13</b>
<b>7.4</b>	<b>EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE DU GROUPE</b>	<b>13</b>
<b>7.5</b>	<b>RISQUES ET INCERTITUDES</b>	<b>13</b>
<b>8</b>	<b>ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE</b>	<b>15</b>
<b>8.1</b>	<b>ETAT DE SITUATION FINANCIERE</b>	<b>15</b>
<b>8.2</b>	<b>VARIATION DES CAPITAUX PROPRES</b>	<b>16</b>
<b>8.3</b>	<b>ETAT CONSOLIDE DU RESULTAT GLOBAL</b>	<b>17</b>
<b>8.4</b>	<b>TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE</b>	<b>19</b>
<b>8.5</b>	<b>ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES</b>	<b>20</b>
<b>9</b>	<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b>	<b>55</b>

## 2 RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

En tant que Directeur Général des Etablissements Maurel & Prom (ci-après « **Maurel & Prom** » ou la « **Société** »), et sous la responsabilité du Président Monsieur Jean-François HENIN, Monsieur Michel HOCHARD est responsable de l'information financière et notamment du rapport financier semestriel.

Ses coordonnées sont les suivantes :

**Monsieur Michel HOCHARD**

*Directeur Général*

Maurel & Prom

51 rue d'Anjou

75008 Paris

Téléphone : 01 53 83 16 00

Télécopie : 01 53 83 16 05

**Attestation**

*« J'atteste qu'à ma connaissance les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans son périmètre de consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant aux pages 4 à 14 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées, ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants. »*

Le Directeur Général

Michel HOCHARD,  
Paris, le 27 août 2014

Afin de faciliter la lecture de ce rapport, les Etablissements Maurel & Prom seront désignés indifféremment par les termes la « Société » ou « Maurel & Prom » et Maurel & Prom et/ou l'une de ses filiales, ensemble seront désignés par le « Groupe Maurel & Prom » ou le « Groupe ».

### 3 ACTIVITE DU GROUPE AU PREMIER SEMESTRE 2014

#### 3.1 Signature d'un nouveau Contrat d'Exploration et de Partage de Production au Gabon

Le nouveau permis dénommé « Ezanga », qui se substitue au permis « Omoueyi », a fait l'objet d'un contrat entre Maurel & Prom Gabon et la République Gabonaise.

Le Contrat d'Exploration et de Partage de Production (CEPP) correspondant reconduit les cinq Autorisations Exclusives d'Exploitation (AEE) existantes pour une période de 20 ans. La société dispose par ailleurs, et si elle le souhaite, d'un droit de priorité sur une période additionnelle de 20 ans.

La société Maurel & Prom se félicite de la confiance renouvelée des autorités gabonaises qui fixent les bases les plus efficaces d'une collaboration pour les 20 prochaines années et au-delà. La République Gabonaise voit sa participation aux bénéfices de l'exploitation des ressources pétrolières rééquilibrée en sa faveur, principalement à travers une participation portée de 15 à 20 % sur les permis d'exploitation et à une augmentation de la redevance minière proportionnelle.

Un tel accord redonne à Maurel & Prom une mobilité stratégique pour construire son avenir.

#### 3.2 Obtention d'une nouvelle Autorisation Exclusive d'Exploitation (AEE)

Le Groupe a obtenu au cours du premier semestre 2014 une nouvelle AEE concernant la zone de Maroc.

A ce jour, Maurel & Prom Gabon détient six AEE (Onal, Omko, Ombg, Omgw, Maroc-Nord et Omoc) comprises sur le permis d'exploration Ezanga.

#### 3.3 Lancement d'un programme de travaux sur les champs en production au Gabon

Au premier semestre 2014, la production brute des champs en production sur le CEPP Ezanga s'est établie à 25 134 b/j en moyenne. Il en ressort une légère hausse de 7 % par rapport à la production moyenne au premier semestre 2013.

Un important programme de travaux sur les puits injecteurs d'eau et producteurs d'huile a été lancé dans le but d'améliorer leur performance.

Ces travaux imposent la suspension de l'injection d'eau dans les réservoirs concernés. Il en résulte une baisse automatique du niveau de production qui devrait se rétablir progressivement. La complexité des phénomènes mis en cause rend délicate toute prévision quant à la date de plein effet de la remise en pression du gisement, condition nécessaire à l'augmentation de la production.

#### 3.4 Début des travaux au Canada, via Saint-Aubin Energie (M&P 33,33%)

##### 3.4.1 En Alberta

Au Canada, à Sawn Lake en Alberta, de la vapeur a été injectée depuis le 21 mai 2014 dans les deux puits de forage horizontaux du SAGD Demonstration Pilot afin de préchauffer le pétrole entre ces deux puits.

L'injection de vapeur dans le réservoir devrait conduire à une production de pétrole au cours du second semestre 2014.

### 3.4.2 Au Québec

En avril 2014, Saint-Aubin Energie (1/3 Maurel & Prom, 2/3 MPI) a signé un accord portant sur la création d'une coentreprise, en partenariat avec Ressources Québec, Pétrolia et Corridor Resources.

Les participations dans la coentreprise sont réparties de la façon suivante :

- Ressources Québec 35 %
- Pétrolia 21,7 %
- Corridor Resources 21,7 %
- Saint-Aubin Energie 21,7 %

Cette coentreprise détient des permis d'exploration sur l'île d'Anticosti, au Québec.

La première phase du programme d'exploration composée de 15 à 18 puits stratigraphiques est en cours. Cette campagne estivale utilisera quatre appareils de forage. Les sondages des puits de Caribou, Sainte-Marie et Canard ont démarré fin juillet 2014.

La sélection de Saint-Aubin Energie comme partenaire du Gouvernement du Québec afin de tester le potentiel de l'île lui ouvre l'accès à de nouveaux actifs qui peuvent être fondamentaux. C'est une étape majeure dans le positionnement stratégique du Groupe vers le domaine des hydrocarbures non conventionnels qui représentent les trois quarts des ressources pétrolières et gazières disponibles pour l'humanité.

## 3.5 Autres travaux d'exploration entrepris au premier semestre 2014

### 3.5.1 En Tanzanie

En Tanzanie sur le permis de Mnazi Bay, l'activité est limitée à la fourniture de gaz à une usine locale. Les négociations avec les autorités tanzaniennes concernant la fourniture de 80 millions de pieds cube par jour, pour une phase de commercialisation début 2015, se poursuivent.

Deux campagnes sismiques sont en cours d'acquisition sur les permis de Mnazi Bay et de Bigwa-Rufiji-Mafia afin de mieux appréhender les systèmes pétroliers de cette région prolifique en ressources gazières.

### 3.5.2 Au Mozambique

L'opérateur Anadarko a débuté le forage du puits Tembo-1 en juin 2014. Ce puits est toujours en cours de forage à la date de ce document.

### 3.5.3 En Colombie

En Colombie, l'opérateur M&P Colombia a terminé le forage du puits Balsa-1 sur le permis de Muisca, sans résultat pétrolier. Un puits additionnel sera entrepris au cours du second semestre 2014 afin d'atteindre les objectifs recherchés.

M&P Colombia est entrée en négociation avec l'ANH afin de transformer le TEA COR-15 en permis d'exploration. La licence est en cours de signature.

Sur le permis CPO-17, opéré par Hocol, trois puits stratigraphiques ont été forés. L'interprétation de ces résultats et des découvertes effectuées sont en cours afin de définir un programme d'appréciation.

Le 23 juillet 2014, lors de la « Ronda ANH 2014 » (processus d'appel d'offres en Colombie), les Etablissements Maurel & Prom ont remporté le permis d'exploration SN-11. Ce permis d'exploration est situé dans le bassin de San Jacinto, et la surface couvre une superficie de 440 km<sup>2</sup>.

#### 3.5.4 Au Pérou

Au Pérou, le forage du puits Fortuna-1 est toujours en cours à ce jour. Le Groupe n'envisage pas de poursuivre ce projet lors de son entrée dans la troisième période d'exploration.

Dans le cadre de l'accord signé en décembre 2011 et prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2012, Pacific Rubiales Energy (PRE) a financé l'ensemble des travaux à hauteur de 73 M\$. Les coûts antérieurs à la date d'effet ont été constatés en provisions au 30 juin 2014 pour un montant de 6,4 M€.

### 3.6 ORNANE / OCEANE

Le Groupe a lancé au cours du mois de juin 2014 une émission d'Obligations à option de Remboursement en Numéraire et/ou en Actions Nouvelles et/ou Existantes (ORNANE) venant à échéance le 1<sup>er</sup> juillet 2019 pour un montant de 253 M€ (après exercice de l'option de surallocation).

Les caractéristiques de ces ORNANE sont les suivantes :

- Maturité : 1<sup>er</sup> juillet 2019
- Valeur nominale unitaire : 17,26 €
- Nombre d'obligations : 14 658 169
- Prime d'émission : 40 %
- Taux nominal : 1,625 %

L'objectif de l'émission est de permettre le refinancement de l'endettement de la Société et le rallongement de sa maturité. Le produit net de l'émission a été utilisé pour le rachat des OCEANE 2014. Au 30 juin 2014 Maurel & Prom avait racheté 16 903 514 OCEANE 2014 représentant environ 89% du nombre d'OCEANE 2014 initialement émises, à un prix de 16,90 € par obligation. Le 31 juillet 2014, le Groupe a remboursé le solde des OCEANE pour un montant de 34 M€.

### 3.7 Prolongation de la durée d'exercice des Bons de souscription d'actions (BSA)

L'assemblée générale des porteurs de BSA, qui avait été convoquée sur première convocation le 16 mai 2014, n'avait pu valablement délibérer faute de réunir le quorum minimum requis par la loi, soit 25 % des BSA ayant le droit de vote. Une nouvelle assemblée générale des porteurs de BSA avait donc été convoquée, sur deuxième convocation, sur le même ordre du jour et sur les mêmes projets de résolutions. Cette deuxième assemblée générale des porteurs de BSA ayant réuni un quorum de 30,77 %, soit au-delà du quorum minimum requis qui était de 20 % des BSA ayant le droit de vote sur deuxième convocation, a pu en conséquence valablement délibérer et a approuvé l'ensemble des résolutions qui étaient soumises à son approbation, à savoir le report de la date limite d'exercice des BSA et les pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La première résolution qui avait pour objet le report de la date limite d'exercice des BSA de 18 mois, soit du 30 juin 2014 au 31 décembre 2015, a été approuvée à 99,85 % des voix.

Le report de la date limite d'exercice des BSA a été approuvé par les actionnaires de Maurel & Prom lors de l'assemblée générale du 12 juin 2014.

## 4 LISTE DES PERMIS DETENUS PAR LA SOCIETE AU 27 AOUT 2014

Pays	Société	Nom	% détenues par la société
Canada	SAE*	Alberta	25 %
	SAE*	Anticosti	21,70 %
	SAE*	Gaspésie	50 %
Myanmar	SAE*	Bloc M2	40 %
Tanzanie	M&P	Bigwa-Rufiji-Mafia	60 %
		Mnazi Bay-Production	48,06 %
		Mnazi Bay-Exploration	60,075 %
Mozambique	M&P	Rovuma onshore-Exploration	32,60 %
		Rovuma onshore-Production	27,71 %
Namibie	M&P	2212B	37 %
		2413A	37 %
		2413B	37 %
		2313A	37 %
Congo	M&P	La Noumbi	77,8%
Gabon	M&P	Ezanga-Exploration	100 %
		Ezanga-Production	80 %
		Nyanga Mayombe	100 %
		Banio	100 %
		Kari	100 %
Syrie	M&P	Alasi	75 %
Pérou	M&P	Bloc 116	50 %
Colombie	M&P Colombia**	Muisca	100 %
		COR 15	100 %
		CPO 17	50 %
	M&P	SN 11	100 %
France	M&P	Mios	50 %
		Lavignolle	50 %

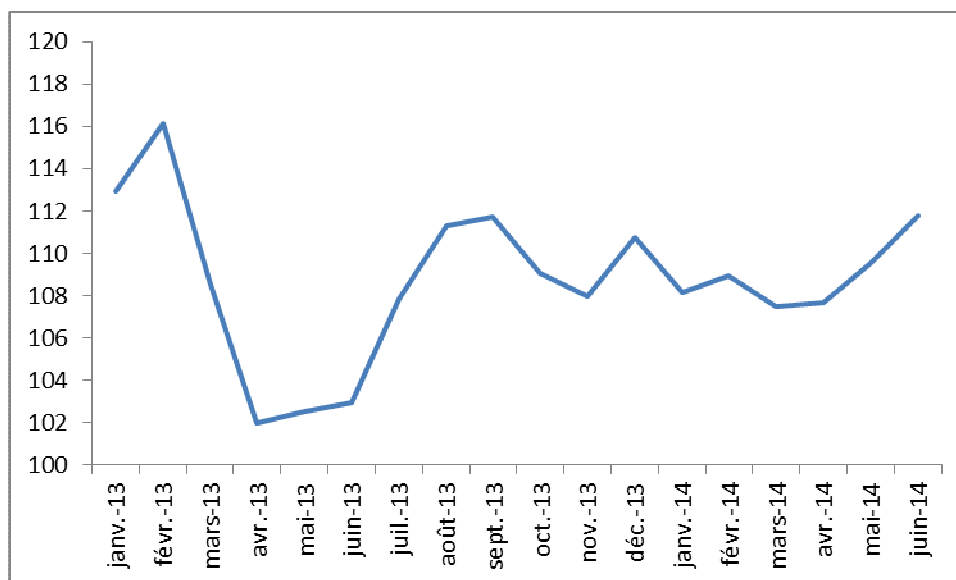
\* Saint-Aubin Energie est détenue à hauteur de 33,33 % par M&P

\*\* M&P Colombia est détenue à hauteur de 50 % par M&P

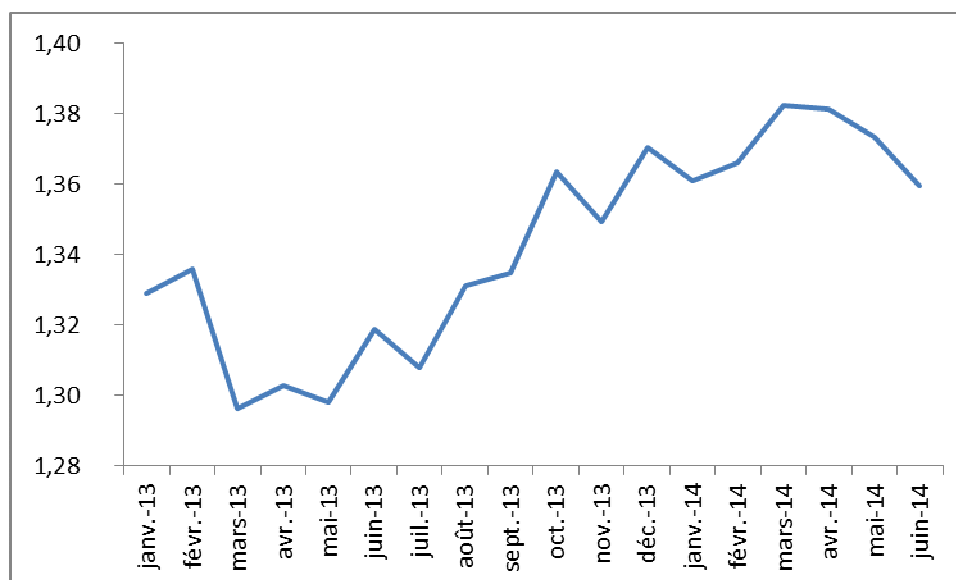
## 5 SITUATION FINANCIERE AU 30 JUIN 2014

## 5.1 Environnement économique

Le cours moyen du Brent sur le premier semestre 2014 s'élève à 108,9\$ contre 107,5\$ au premier semestre 2013.



Au premier semestre 2014, le taux de change moyen €/€ est de 1,370 contre 1,313 au premier semestre 2013. Au 30 juin 2014, le taux de change €/€ était de 1,366 contre 1,308 au 30 juin 2013.





## 5.2 Eléments financiers

### 5.2.1 Chiffre d'affaires

La production brute des champs au premier semestre 2014 est en progression de 7 % par rapport au premier semestre 2013. D'un trimestre à l'autre, la production est stable. Cette stabilité s'explique par le lancement de nombreux travaux sur les puits injecteurs d'eau et producteurs d'huile afin d'améliorer leur performance. Ce programme de travaux actuellement en cours devrait se traduire par la reprise de l'augmentation de la production au second semestre.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014, le Groupe applique les termes du nouveau Contrat d'Exploration et de Partage de Production (CEPP) Ezanga, à savoir une part pour Maurel & Prom de 80% dans les champs en production, contre 85 % auparavant.

Le chiffre d'affaires consolidé au premier semestre 2014 s'élève à 295,5 M€, en progression de 13 % par rapport à celui du premier semestre 2013. Cette variation est essentiellement due à l'intégration des ventes hors Groupe de Caroil.

Au 30 juin 2014, le Groupe ne disposait plus de couverture sur les prix de vente du pétrole. Au premier semestre 2013, l'impact était de -1,5 M€ sur le chiffre d'affaires.

### 5.2.2 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel pour le premier semestre 2014 s'élève à 156 M€, soit une hausse de 29 % par rapport à celui du premier semestre 2013. L'amélioration de ce résultat résulte de l'augmentation de la production au Gabon, de l'intégration de l'activité de Caroil, de la réduction des dotations aux amortissements à la suite de l'augmentation des réserves P1 et à des charges d'exploration limitées.

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 45 M€ et s'analysent essentiellement par les éléments suivants :

- déplétion des actifs gabonais : 30,5 M€ ;
- amortissement des appareils de forage Caroil : 7,0 M€ ;
- provisions liées aux actifs du Pérou : 6,4 M€.

Au Pérou, le forage du puits Fortuna-1 est toujours en cours à ce jour. Le Groupe n'envisage pas de poursuivre ce projet lors de son entrée dans la troisième période d'exploration.

Dans le cadre de l'accord signé en décembre 2011 et prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2012, Pacific Rubiales Energy (PRE) a financé l'ensemble des travaux à hauteur de 73 M\$. Les coûts antérieurs à la date d'effet ont été constatés en provisions au 30 juin 2014 pour un montant de 6,4 M€.

La charge de 4,8 M€ constatée en dépréciation d'actifs est essentiellement constituée de la mise au rebut de l'appareil de forage C06 de Caroil en Tanzanie, suite à la décision d'arrêt d'activité sur cet appareil.

### 5.2.3 Résultat financier

Au premier semestre 2014, le résultat financier ressort en perte de 28 M€.

Les charges d'intérêts sur les emprunts OCEANE 2014 et 2015 s'élèvent à 17,6 M€. La charge d'intérêts relative au nouvel emprunt ORNANE, émis le 6 juin 2014 au taux nominal de 1,625 %, est

comptabilisée au coût amorti sur la base d'un taux d'intérêt effectif de 3,45 % et s'élève à 0,4 M€. Les charges d'intérêts sur les emprunts bancaires s'élèvent à 5 M€.

La ligne de 200 M\$ mise à disposition au premier semestre 2014 dans le cadre du remboursement éventuel des OCEANE 2014, et non tirée, a été résilié au cours de la période.

#### 5.2.4 Résultat net

Le résultat avant impôt est de 128 M€. La charge exigible d'impôt sur les sociétés (23 M€) correspond principalement à la constatation du « profit oil » part de l'Etat sur le permis d'Ezanga au Gabon.

La charge d'impôt différé (39 M€) résulte principalement de la comptabilisation de l'impôt sur la base de l'écart entre la reconnaissance des coûts récupérables en base fiscale et la comptabilisation de ces coûts dans les comptes consolidés sur le permis d'Ezanga.

Au 30 juin 2014, la société M&P Colombia BV ainsi que toutes les sociétés du périmètre Saint-Aubin Energie auparavant intégrées selon la méthode proportionnelle ont été comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence. Cette modification fait suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10 et 11 au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Le résultat net du Groupe au premier semestre 2014 s'élève ainsi à 59 M€.

#### 5.2.5 Investissements

Le montant total des investissements du Groupe au premier semestre 2014 s'élève à 155 M€. Le détail par pays et par activité est présenté dans le tableau suivant :

<i>en M€</i>	GABON	TANZANIE	MOZAMBIQUE	AUTRES	TOTAL
Exploration	40,5	10,8	7,5	0,4	59,2
Développement	92,9	0,4		0,4	93,7
Services pétroliers	1,4			0,5	1,9
<b>TOTAL</b>	<b>134,7</b>	<b>11,2</b>	<b>7,5</b>	<b>1,3</b>	<b>154,7</b>

A la suite de l'application des normes IFRS 10 et 11, les investissements effectués via les sociétés M&P Colombia BV (dont Maurel & Prom détient 50%) et Saint-Aubin Energie (Maurel & Prom détient 33,33%), ne sont plus comptabilisés en immobilisations.

#### 5.2.6 Flux de trésorerie

Au 30 juin 2014, Maurel & Prom affiche une trésorerie de 174 M€. Les flux de trésorerie sur la période correspondent :

- aux investissements effectués sur la période pour 155 M€ ;
- aux flux de trésorerie générés par l'activité opérationnelle pour 202 M€ ;
- à l'encaissement de l'emprunt ORNANE émis le 6 juin 2014 pour un montant de 253 M€ ;
- du remboursement de l'emprunt OCEANE 2014 à hauteur de 264 M€ et des coupons correspondants pour 16 M€ ;
- du remboursement de la première tranche de la facilité de type RSF au Gabon pour 40 M\$ (soit 29 M€) et du paiement des intérêts sur cette facilité pour 4,7 M€.

Au 30 juin 2014, l'endettement du Groupe est le suivant :

- OCEANE 2015 : 70 M€ ;
- ORNANE 2019 : 253 M€ ;
- RCF M&P Gabon : 310 M\$ ;
- Emprunt Crédit Suisse : 50 M\$.

## 6 RESERVES ET RESSOURCES PETROLIERES

Les réserves du Groupe correspondent à des volumes d'hydrocarbures mis en évidence par des puits de découverte et de délimitation et pouvant être exploités commercialement. Les réserves en huile P1 (prouvées), P2 (probables) et P3 (possibles) nettes de redevances ont été évaluées au 1<sup>er</sup> janvier 2014 par DeGolyer & MacNaughton.

Selon les standards historiques du Groupe, les réserves et ressources sont présentées en quote-part Maurel & Prom, nette de redevances et avant fiscalité spécifique à chaque type de contrat (partage de production, concession...).

### 6.1.1 Réserves en huile au 1/1/2014

Les réserves certifiées au 1<sup>er</sup> janvier 2014 reflètent l'application des termes du nouveau contrat d'exploration et de partage de production Ezanga.

AEE	intérêts au 1/1/2014	P1	P2	2P = P1+P2	P3	3P = P1+P2+P3
Onal	80 %	80,6	20,7	101,3	23,9	125,2
Omko	80 %	3,4	4,5	8,0	4,4	12,4
Ombg	80 %	1,3	0,3	1,6	0,6	2,2
Omgw	80 %	11,3	2,9	14,3	5,5	19,8
Omoc-Nord	80 %	40,1	3,0	43,1	6,7	49,8
Omoc	80 %	4,9	10,5	15,4	6,2	21,7
Banio	100 %	0,0	0,4	0,4	0,0	0,4
		141,7	42,3	184,0	47,4	231,0

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, le niveau des réserves était de 194,8 Mbbls au Gabon, la production nette de redevance pour l'exercice 2013 a été de 7,1 Mbbls au Gabon. Il en ressort un niveau des réserves de 187,7 Mbbls avant application du nouveau contrat, soit 184,1 Mbbls après application des nouveaux termes.

L'application de ces nouveaux termes, plus restrictifs, est compensée par l'allongement de la durée de vie des contrats, ce qui permet une planification plus rationnelle des investissements pour optimiser le taux de récupération de l'huile en place. Ce qui explique en partie l'augmentation importante de +161 % des réserves P1 : de 54,2 à 141,7 Mbbls.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2014, les réserves prouvées P1 représente 77 % des réserves certifiées P1+P2, contre 28 % au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

### 6.1.2 Ressources en gaz

Dès la signature définitive d'un contrat de vente de gaz, les ressources de gaz sur le permis de Mnazi Bay seront reclassées en réserves, du fait de leur commercialité. Basées sur un rapport de RPS-APA daté du 30 septembre 2007, ces ressources s'élèvent à 294 Bscf, soit 52,5 Mboe (C1+C2). Les ressources C3 s'élèvent à 433 Bscf, soit 77 Mboe.

## 7 CAPITAL ET VIE SOCIALE

### 7.1 Assemblée générale

L'assemblée générale mixte des actionnaires de Maurel & Prom réunie le jeudi 12 juin 2014 sous la présidence de Monsieur Jean-François HENIN a approuvé toutes les résolutions qui lui étaient proposées, et en particulier celles relevant des comptes sociaux et des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

### 7.2 Nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital

En application de l'Article L. 233-8 II du code de commerce et du règlement général de l'AMF, Maurel & Prom informe ses actionnaires du nombre total de droits de vote et d'actions composant son capital à la date du 30 juin 2014 :

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre de droits de vote
30 juin 2014	121 532 243	Théoriques* : 133 466 542 Exercçables : 127 836 224

\* : droits de votes théoriques = nombre total de droits de vote attachés au nombre total d'actions, incluant les actions autodétenues et privées de droit de vote.

### 7.3 Maurel & Prom éligible au PEA-PME

Le Groupe Maurel & Prom a annoncé répondre à l'ensemble des critères d'éligibilité PEA-PME (décret n° 2014-283), à savoir moins de 5 000 salariés, d'une part, et chiffre d'affaires annuel inférieur à 1 500 millions d'euros ou total de bilan inférieur à 2 000 millions d'euros, d'autre part.

La mise en place du PEA-PME a pour objectif de favoriser l'investissement de l'épargne en actions et de créer un nouvel instrument pour le soutien au financement des PME et ETI.

Le Groupe Maurel & Prom a été sélectionné pour faire partie de l'indice CAC PME. Cet indice, constitué par Euronext, a été lancé le 27 février 2014 et regroupe 40 valeurs puisées dans la liste des PME - ETI éligibles au dispositif PEA-PME.

### 7.4 Evolution de la gouvernance du Groupe

Le Conseil d'administration de Maurel & Prom, réuni le 26 mai 2014, a pris acte du fait que son Président-Directeur Général, Monsieur Jean-François HENIN, avait atteint la limite d'âge prévue par les statuts pour l'exercice des fonctions de Directeur Général.

Le Conseil d'administration a procédé à la nomination de Monsieur Jean-François HENIN au poste de Président du Conseil d'administration et de Monsieur Michel HOCHARD, ancien Directeur Administratif et Financier de la Société, au poste de Directeur Général.

### 7.5 Risques et incertitudes

Les résultats du Groupe sont sensibles à différents risques de marché. Les plus significatifs sont le cours des hydrocarbures et le taux de change EUR/USD.

En matière de change, le Groupe pratique une gestion anticipatrice des flux en devises en adossant les recettes en dollars aux travaux et dépenses. Toutefois le Groupe, assurant le financement de ses filiales, a une position de change essentiellement en dollars, réévalués en euros, monnaie de

présentation des comptes, amenant à des fluctuations liées à la volatilité du cours €/\$. Ces réévaluations peuvent conduire à des fluctuations significatives du résultat financier. Elles ne font pas l'objet de couverture spécifique.

Compte tenu de l'activité soutenue en exploration, des montants importants ont été engagés. En cas d'échec, le Groupe peut être amené à constater des charges d'exploration correspondantes.

Les risques liés à l'activité de Maurel & Prom sont décrits au chapitre 2 du document de référence 2013 du Groupe.

## 8 ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DU GROUPE

## 8.1 Etat de situation financière

## 8.1.1 Actif

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30/06/2014	31/12/2013*
Actifs incorporels	4	340 903	344 556
Actifs corporels	5	1 081 742	965 084
Actifs financiers non courants		1 178	1 141
Titres mis en équivalence	6	79 026	79 408
Impôts différés actifs	17	1 001	2 753
<b>Actif non courant</b>		<b>1 503 850</b>	<b>1 392 942</b>
Stocks		6 445	8 332
Clients et comptes rattachés	7	121 916	128 056
Autres actifs financiers courants	7	98 931	62 908
Autres actifs courants	7	76 776	71 519
Actif d'impôts exigibles	17	278	9
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10	176 710	200 982
<b>Actif courant</b>		<b>481 056</b>	<b>471 806</b>
			0
<b>Total Actif</b>		<b>1 984 906</b>	<b>1 864 748</b>

\* retraité de l'application des IFRS 10 et 11

## 8.1.2 Passif

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30/06/2014	31/12/2013*
Capital social		93 580	93 578
Primes d'émission, de fusion et d'apport		216 414	216 391
Réserves consolidées		535 129	463 961
Actions propres		-71 425	-70 860
Résultat groupe		59 343	62 768
<b>Capitaux propres Groupe</b>		<b>833 041</b>	<b>765 838</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		-2 615	-2 506
<b>Capitaux propres totaux</b>		<b>830 426</b>	<b>763 332</b>
Provisions non courantes	11	8 715	8 937
Emprunts obligataires non courants	12	303 060	66 383
Autres emprunts et dettes financières non courants	12	179 669	226 608
Instruments dérivés non courant		14 512	0
Impôts différés passifs	17	301 604	261 926
<b>Passif non courant</b>		<b>807 560</b>	<b>563 854</b>
Emprunts obligataires courants	12	34 277	300 677
Autres emprunts et dettes financières courants	12	82 416	68 479
Fournisseurs et comptes rattachés	13	81 408	89 603
Passif d'impôts exigibles	17	4 430	3 544
Autres créditeurs et passifs divers	13	132 283	64 389
Instruments dérivés courant	8	0	198
Provisions courantes	11	12 106	10 672
<b>Passif courant</b>		<b>346 920</b>	<b>537 562</b>
<b>Total Passif</b>		<b>1 984 906</b>	<b>1 864 748</b>

\* retraité de l'application des IFRS 10 et 11

## 8.2 Variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Actions propres	Primes	Instruments dérivés	Autres réserves	Ecart de conversion	Résultat de l'exercice	Capitaux propres part groupe	participations ne donnant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
<b>1er janvier 2013</b>	<b>93 565</b>	<b>(72 737)</b>	<b>218 280</b>	<b>(3 885)</b>	<b>474 827</b>	<b>20 475</b>	<b>41 001</b>	<b>771 524</b>	<b>2 408</b>	<b>773 931</b>
Résultat net des activités conservées							(7 659)	(7 659)	(136)	(7 795)
Résultat des activités cédées							(2 676)	(2 676)		(2 676)
Autres éléments du résultat global				2 425		6 351		8 776	(22)	8 754
<b>Total du résultat global</b>				<b>2 425</b>		<b>6 351</b>	<b>(10 335)</b>	<b>(1 559)</b>	<b>(158)</b>	<b>(1 717)</b>
Affectation du résultat - Dividendes					11 808		(41 000)	(29 192)		(29 192)
Augmentation/Diminution de capital	8		96					104		104
Autres reclassements					4 803			4 803	-4 803	0
Stock-options - actions gratuites					779			779		779
Mouvements sur actions propres		(1 442)			(122)			(1 564)		(1 564)
<b>Total transactions avec les actionnaires</b>	<b>8</b>	<b>(1 442)</b>	<b>96</b>		<b>17 268</b>		<b>(41 000)</b>	<b>(25 070)</b>	<b>(4 803)</b>	<b>(29 873)</b>
<b>30 juin 2013*</b>	<b>93 573</b>	<b>(74 179)</b>	<b>218 376</b>	<b>(1 460)</b>	<b>492 095</b>	<b>26 826</b>	<b>(10 335)</b>	<b>744 896</b>	<b>(2 553)</b>	<b>742 343</b>
<b>1er janvier 2014</b>	<b>93 578</b>	<b>(70 860)</b>	<b>216 392</b>		<b>475 328</b>	<b>(11 367)</b>	<b>62 769</b>	<b>765 838</b>	<b>(2 506)</b>	<b>763 332</b>
Résultat net des activités conservées							59 343	59 343	(85)	59 258
Résultat des activités cédées										
Autres éléments du résultat global						7 886		7 886	(24)	7 862
<b>Total du résultat global</b>						<b>7 886</b>	<b>59 343</b>	<b>67 229</b>	<b>(109)</b>	<b>67 120</b>
Affectation du résultat - Dividendes					62 769		(62 769)			
Augmentation/Diminution de capital	2		22					24		24
Stock-options - actions gratuites					400			400		400
Mouvements sur actions propres		(565)			114			(451)		(451)
<b>Total transactions avec les actionnaires</b>	<b>2</b>	<b>(565)</b>	<b>22</b>		<b>63 283</b>		<b>(62 769)</b>	<b>(27)</b>		<b>(27)</b>
<b>30 juin 2014</b>	<b>93 580</b>	<b>(71 425)</b>	<b>216 414</b>		<b>538 611</b>	<b>(3 481)</b>	<b>59 343</b>	<b>833 041</b>	<b>(2 615)</b>	<b>830 426</b>

\* retraité du changement de méthode comptable sur la comptabilisation du chiffre d'affaires selon la méthode des droits à enlèvement et de l'application des IFRS 10 et 11



## 8.3 Etat consolidé du résultat global

## 8.3.1 Résultat net de la période

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30/06/2014	30/06/2013*
<b>Chiffre d'affaires</b>		295 501	260 832
Autres produits		2 061	499
Achats et variations de stocks		(5 673)	(8 141)
Autres achats et charges d'exploitation		(52 382)	(36 158)
Impôts & taxes		(19 915)	(17 811)
Charges de personnel		(9 956)	(7 785)
Dotations aux amortissements		(44 986)	(52 545)
Dépréciations d'actifs d'exploitation et d'exploration		(4 830)	(18 815)
Dotations aux provisions et dépréciation d'actifs courants		(2 558)	(642)
Reprises de provisions d'exploitation		312	4
Résultat cession d'actifs		(108)	0
Autres charges		(1 316)	1 285
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>15</b>	<b>156 150</b>	<b>120 723</b>
Coût de l'endettement financier brut		(23 091)	(23 028)
Produits de trésorerie		401	513
Gains et pertes nets sur instruments dérivés		(832)	598
Coût de l'endettement financier net		(23 522)	(21 917)
Autres produits et charges financiers		(4 541)	486
<b>Résultat financier</b>	<b>16</b>	<b>(28 063)</b>	<b>(21 430)</b>
			0
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>128 087</b>	<b>99 293</b>
Impôts sur les résultats	17	(62 074)	(55 417)
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>		<b>66 013</b>	<b>43 876</b>
Résultat des cessions des sociétés mises en équivalence	6	0	0
Total part résultat net MEE	6	(6 755)	(51 671)
<b>Résultat net des activités conservées</b>		<b>59 258</b>	<b>(7 795)</b>
Résultat net des activités cédées		0	(2 676)
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>59 258</b>	<b>(10 471)</b>
<i>Résultat net - part du groupe</i>		59 343	(10 335)
<i>Participations ne donnant pas le contrôle</i>		(85)	(136)
<b>Résultat par action</b>			
De base		0,511	-0,091
Dilué		0,488	-0,091
<b>Résultat par action des activités cédées</b>			
De base		0,00	-0,020
Dilué		0,00	-0,020
<b>Résultat par action des activités conservées</b>			
De base		0,511	-0,067
Dilué		0,488	-0,067

\* retraité du changement de méthode comptable sur la comptabilisation du chiffre d'affaires selon la méthode des droits à enlèvement et de l'application des IFRS 10 et 11

### 8.3.2 Résultat global de la période

En milliers d'euros

30/06/2014 30/06/2013\*

<b>Résultat net de la période</b>	<b>59 258</b>	<b>(10 471)</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
Ecart de conversion	7 862	6 329
Instruments dérivés		2 425
- <i>Variation de la juste valeur des couvertures non échues (en vie à l'exercice précédent)</i>		1 757
- <i>Juste valeur de la part des couvertures recyclées au compte de résultat</i>	0	668
<b>Total du résultat global pour la période</b>	<b>67 120</b>	<b>(1 717)</b>
- <i>part du groupe</i>	67 229	(1 559)
- <i>participations ne donnant pas le contrôle</i>	(109)	(158)

\* retraité du changement de méthode comptable sur la comptabilisation du chiffre d'affaires selon la méthode des droits à enlèvement et de l'application des IFRS 10 et 11

## 8.4 Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros	Notes	30/06/2014	30/06/2013*
<b>Résultat net consolidé des activités poursuivies</b>		<b>59 258</b>	<b>2 331</b>
Charge d'impôt des activités poursuivies		62 074	55 417
<b>Résultat consolidé des activités poursuivies avant impôts</b>		<b>121 332</b>	<b>47 317</b>
- Dotations (reprises) nettes des amortissements et provisions		47 203	54 797
- Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		829	(1 069)
- Exploration passée en charge		4 830	18 815
- Charges et produits calculés liés aux stocks options et assimilés		399	692
- Autres produits et charges calculés		1 748	17 118
- Plus et moins-values de cession		108	1 747
- Résultat sur opération des sociétés mises en équivalence		6 755	51 598
- Autres éléments financiers		21 128	5 351
<b>Capacité d'autofinancement avant impôt</b>		<b>204 334</b>	<b>196 366</b>
Décaissement de l'impôt exigible		(22 721)	(19 122)
Variation du B.F.R. lié à l'activité		19 962	21 151
- Clients		6 994	5 651
- Fournisseurs		(5 061)	11 340
- Stocks		1 570	1 360
- Autres		16 459	2 800
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE</b>		<b>201 575</b>	<b>198 395</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(154 637)	(133 903)
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		44	0
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		0	13
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		0	61
Acquisition de filiales		(1)	0
Variation des prêts et avances consentis		(37)	4 668
Autres flux liés aux opérations d'investissement		0	36
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(154 631)</b>	<b>(129 125)</b>
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital		25	(5 391)
Dividendes versés		0	(46 271)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		258 354	267 151
Intérêts payés		(21 128)	(5 351)
Remboursement d'emprunts		(300 833)	(113 530)
Acquisitions d'actions propres		(564)	(1 442)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		<b>(64 146)</b>	<b>95 166</b>
Incidence des variations des cours des devises		540	206
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>		<b>(16 662)</b>	<b>164 639</b>
Trésorerie à l'ouverture		190 662	57 953
<b>TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE NETTE A LA CLÔTURE</b>	<b>10</b>	<b>174 000</b>	<b>222 594</b>

\* retraité du changement de méthode comptable sur la comptabilisation du chiffre d'affaires selon la méthode des droits à enlèvement et de l'application des IFRS 10 et 11

## 8.5 Annexes aux comptes consolidés

### 8.5.1 NOTE 1 : GENERALITES

#### Signature d'un nouveau Contrat d'Exploration et de Partage de Production au Gabon

Le nouveau permis dénommé « Ezanga », qui se substitue au permis « Omoueyi », a fait l'objet d'un contrat entre Maurel & Prom Gabon et la République Gabonaise.

Le Contrat d'Exploration et de Partage de Production (CEPP) correspondant reconduit les cinq Autorisations Exclusives d'Exploitation (AEE) existantes pour une période de 20 ans. La société dispose par ailleurs, et si elle le souhaite, d'un droit de priorité sur une période additionnelle de 20 ans.

La société Maurel & Prom se félicite de la confiance renouvelée des autorités gabonaises qui fixent les bases les plus efficaces d'une collaboration pour les 20 prochaines années et au-delà. La République gabonaise voit sa participation aux bénéfices de l'exploitation des ressources pétrolières rééquilibrée en sa faveur, principalement à travers une participation portée de 15 à 20 % sur le permis d'exploitation et à une augmentation de la redevance minière proportionnelle.

Un tel accord redonne à Maurel & Prom une mobilité stratégique pour construire son avenir.

#### Obtention d'une nouvelle Autorisation Exclusive d'Exploitation (AEE)

Le Groupe a obtenu au cours du premier semestre 2014 une nouvelle AEE concernant la zone de Maroc.

A ce jour, Maurel & Prom Gabon détient six AEE (Onal, Omko, Ombg, Omgw, Maroc-Nord et Omoc) comprises sur le permis d'exploration Ezanga.

#### Lancement d'un programme de travaux sur les champs en production au Gabon

Au premier semestre 2014, la production brute des champs en production sur le CEPP Ezanga s'est établie à 25 134 b/j en moyenne. Il en ressort une légère hausse de 7 % par rapport à la production moyenne au premier semestre 2013.

Un important programme de travaux sur les puits injecteurs d'eau et producteurs d'huile a été lancé dans le but d'améliorer leur performance.

Ces travaux imposent la suspension de l'injection d'eau dans les réservoirs concernés. Il en résulte une baisse automatique du niveau de production qui devrait se rétablir progressivement. La complexité des phénomènes mis en cause rend délicate toute prévision quant à la date de plein effet de la remise en pression du gisement, condition nécessaire à l'augmentation de la production.

#### Début des travaux au Canada, via Saint-Aubin Energie (M&P 33,33%)

Au Canada, à Sawn Lake en Alberta, de la vapeur a été injectée depuis le 21 mai 2014 dans les deux puits de forage horizontaux du SAGD Demonstration Pilot afin de préchauffer le pétrole entre ces deux puits.

L'injection de vapeur dans le réservoir devrait conduire à une production de pétrole au cours du second semestre 2014.

En avril 2014, Saint-Aubin Energie (1/3 Maurel & Prom, 2/3 MPI) a signé un accord portant sur la création d'une coentreprise, en partenariat avec Ressources Québec, Pétrolia et Corridor Resources.

Les participations dans la coentreprise sont réparties de la façon suivante :

- Ressources Québec 35 %
- Pétrolia 21,7 %
- Corridor Resources 21,7 %

- Saint-Aubin Energie 21,7 %

Cette coentreprise détient des permis d'exploration sur l'île d'Anticosti, au Québec.

La première phase du programme d'exploration composée de 15 à 18 puits stratigraphiques est en cours. Cette campagne estivale utilisera quatre appareils de forage. Les sondages des puits Caribou, Sainte-Marie et Canard ont démarré fin juillet 2014.

La sélection de Saint-Aubin Energie comme partenaire du Gouvernement du Québec afin de tester le potentiel de l'île lui ouvre l'accès à de nouveaux actifs qui peuvent être fondamentaux. C'est une étape majeure dans le positionnement stratégique du Groupe vers le domaine des hydrocarbures non conventionnels qui représentent les trois quarts des ressources pétrolières et gazières disponibles pour l'humanité.

#### **Autres travaux d'exploration entrepris au premier semestre 2014**

En Tanzanie sur le permis de Mnazi Bay, l'activité est limitée à la fourniture de gaz à une usine locale. Les négociations avec les autorités tanzaniennes concernant la fourniture de 80 millions de pieds cube par jour, pour une phase de commercialisation début 2015, se poursuivent.

Deux campagnes sismiques sont en cours d'acquisition sur les permis de Mnazi Bay et de Bigwa-Rufiji-Mafia afin de mieux appréhender les systèmes pétroliers de cette région prolifique en ressources gazières.

Au Mozambique, l'opérateur Anadarko a débuté le forage du puits Tembo-1 en juin 2014. Ce puits est toujours en cours de forage à la date de ce document.

En Colombie, l'opérateur M&P Colombia a terminé le forage du puits Balsa-1 sur le permis de Muisca, sans résultat pétrolier. Un puits additionnel sera entrepris au cours du second semestre 2014 afin d'atteindre les objectifs recherchés.

M&P Colombia est entrée en négociation avec l'ANH afin de transformer le TEA COR-15 en permis d'exploration. La licence est en cours de signature.

Sur le permis CPO-17, opéré par Hocol, trois puits stratigraphiques ont été forés. L'interprétation de ces résultats et des découvertes effectuées sont en cours afin de définir un programme d'appréciation.

Le 23 juillet 2014, lors de la « Ronda ANH 2014 » (processus d'appel d'offres en Colombie), les Etablissements Maurel & Prom ont remporté le permis d'exploration SN-11. Ce permis d'exploration est situé dans le bassin de San Jacinto, et la surface couvre une superficie de 440 km<sup>2</sup>.

Au Pérou, le forage du puits Fortuna-1 est toujours en cours à ce jour. Le Groupe n'envisage pas de poursuivre ce projet lors de son entrée dans la troisième période d'exploration.

Dans le cadre de l'accord signé en décembre 2011 et prenant effet au 1er janvier 2012, Pacific Rubiales Energy (PRE) a financé l'ensemble des travaux à hauteur de 73 M\$. Les coûts antérieurs à la date d'effet ont été constatés en provisions au 30 juin 2014 pour un montant de 6,4 M€.

#### **ORNANE / OCEANE**

Le Groupe a lancé au cours du mois de juin 2014 une émission d'Obligations à option de Remboursement en Numéraire et/ou en Actions Nouvelles et/ou Existantes (ORNANE) venant à échéance le 1<sup>er</sup> juillet 2019 pour un montant de 253 M€ (après exercice de l'option de surallocation).

Les caractéristiques de ces ORNANE sont les suivantes :

- Maturité : 1<sup>er</sup> juillet 2019
- Valeur nominale unitaire : 17,26 €
- Nombre d'obligations : 14 658 169
- Prime d'émission : 40 %

- Taux nominal : 1,625 %

L'objectif de l'émission est de permettre le refinancement de l'endettement de la Société et le rallongement de sa maturité.

Le produit net de l'émission a été utilisé pour le rachat des OCEANE 2014. Au 30 juin 2014 Maurel & Prom avait racheté 16 903 514 OCEANE 2014 représentant environ 89 % du nombre d'OCEANE 2014 initialement émises, à un prix de 16,90 € par obligation.

Le 31 juillet 2014, le Groupe a remboursé le solde des OCEANE pour un montant de 34 M€.

### **Prolongation de la durée d'exercice des Bons de Souscription d'Actions (BSA)**

L'assemblée générale des porteurs de BSA, qui avait été convoquée sur première convocation le 16 mai 2014, n'avait pu valablement délibérer faute de réunir le quorum minimum requis par la loi, soit 25 % des BSA ayant le droit de vote. Une nouvelle assemblée générale des porteurs de BSA avait donc été convoquée, sur deuxième convocation, sur le même ordre du jour et sur les mêmes projets de résolutions. Cette deuxième assemblée générale des porteurs de BSA ayant réuni un quorum de 30,77 %, soit au-delà du quorum minimum requis qui était de 20 % des BSA ayant le droit de vote sur deuxième convocation, a pu en conséquence valablement délibérer et a approuvé l'ensemble des résolutions qui étaient soumises à son approbation, à savoir le report de la date limite d'exercice des BSA et les pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

La première résolution qui avait pour objet le report de la date limite d'exercice des BSA de 18 mois, soit du 30 juin 2014 au 31 décembre 2015, a été approuvée à 99,85 % des voix.

Le report de la date limite d'exercice des BSA a été approuvé par les actionnaires de Maurel & Prom lors de l'assemblée générale du 12 juin 2014.

### **8.5.2 NOTE 2 : METHODES COMPTABLES**

Les comptes consolidés résumés intermédiaires au 30 juin 2014 du Groupe Maurel & Prom ont été préparés en conformité avec la norme IAS 34 – Information financière intermédiaire qui permet de présenter une sélection de notes annexes. Les états financiers consolidés intermédiaires n'incluent donc pas toutes les notes et informations requises par les IFRS pour les états financiers annuels et doivent donc être lus conjointement avec les états financiers annuels de l'exercice 2013.

Les principes comptables appliqués pour les comptes intermédiaires ne diffèrent pas significativement de ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2013, établis en conformité avec les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et disponibles sur le site [http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias\\_fr.htm#adopted-commission](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission). L'application du référentiel IFRS de l'IASB n'aurait pas d'incidence sur les états financiers présentés.

Il a été tenu compte des nouveaux textes ou amendements adoptés par l'Union Européenne et d'application obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

IFRS10 (Etats financiers consolidés), IFRS11 (Partenariats), IFRS12 (Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités), IAS27R (Etats financiers individuels), IAS28R (Participations dans des entreprises associées et des co-entreprises) et leurs amendements consécutifs.

Amendements à IAS32 (Compensation des actifs et passifs financiers)

Amendements à IAS36 (Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers)

Amendements à IAS39 (Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture)

En dehors d'IFRS10 et 11, ces nouveaux textes n'ont pas d'effet significatif sur les comptes consolidés au 30 juin 2014.

IFRS 10 introduit un nouveau modèle de contrôle qui impose au Groupe de déterminer s'il détient le pouvoir sur une entité, s'il est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec elle et s'il a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur le montant de ces rendements.

Selon IFRS 11, le Groupe classe ses intérêts dans des partenariats :

- soit en tant qu'activité conjointe, s'il a des droits sur les actifs et des obligations relatives aux passifs du partenariat, impliquant une comptabilisation « ligne à ligne » de la quote-part du Groupe dans les actifs, passifs, produits et charges du partenariat ;
- soit en tant que coentreprise, s'il a un droit sur l'actif net du partenariat, impliquant une comptabilisation de ses intérêts selon la méthode de la mise en équivalence.

L'application des normes IFRS 10 et 11 a eu pour effet la mise en équivalence de Maurel & Prom Colombie BV (détenue à 50,01%), de Saint-Aubin Energie (détenue à 33,33%) et de ses filiales directes détenues à 100% (Maurel & Prom East Asia, Saint-Aubin Energie Québec Inc, Saint-Aubin Exploration et Production Québec Inc, MP Energy West Canada Corp., MP Québec et MP West Canada), qui auparavant étaient consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

L'effet du changement de méthode comptable induit par l'application de ces nouvelles normes a été retraité dans les comptes comparatifs 2013 et est détaillé en note 14 «Changement de méthode comptable».

Le Groupe n'a pas anticipé de normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2014, telles que :

IFRIC21 (Taxes) (applicable aux exercices ouverts à compter du 17/06/2014 – approuvé par l'Union Européenne le 13/06/2014). Aucun impact significatif n'est attendu de l'application de cette interprétation.

Les normes IFRS ont été appliquées par le Groupe de manière homogène pour toutes les périodes présentées.

L'établissement des états financiers consolidés selon les normes IFRS implique que le Groupe effectue des choix comptables, procède à un certain nombre d'estimations et retienne certaines hypothèses qui affectent le montant des actifs et passifs, les notes sur les actifs et passifs potentiels à la date d'arrêté, ainsi que les produits et charges enregistrés sur la période. Des changements de faits et circonstances peuvent amener le Groupe à revoir ces estimations.

Les résultats réalisés peuvent différer significativement de ces estimations lorsque des circonstances ou hypothèses différentes s'appliquent.

Par ailleurs, lorsqu'une transaction spécifique n'est traitée par aucune norme ou interprétation, la Direction du Groupe applique son jugement à la définition et à l'application de méthodes comptables qui permettent de fournir une information pertinente et fiable. Les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière, de la performance et des flux de trésorerie du Groupe. Ils reflètent la substance des transactions, sont préparés de manière prudente et sont complets sous tous leurs aspects significatifs.

Les principales estimations faites par la Direction lors de l'établissement des états financiers portent notamment sur :

- les tests de dépréciation des actifs pétroliers ;
- les provisions pour remise en état des sites ;
- la comptabilisation des portages pétroliers ;
- le traitement comptable des instruments dérivés souscrits par le Groupe ;
- la reconnaissance des impôts différés actifs ;
- l'évaluation des investissements nécessaires au développement des réserves prouvées non développées, inclus dans le calcul de la déplétion des actifs.

Par ailleurs, les principales estimations retenues par la Société dans les comptes au 30 juin 2014 sont les suivantes :

En Tanzanie, les perspectives de développement du permis BRM reposent sur les marques d'intérêt reçues d'autres acteurs du secteur et notamment de demandes de fourniture de gaz, avec le soutien de l'administration tanzanienne pour une mise en place d'un cadre contractuel de cession du gaz à produire.

Consécutivement au changement de contrôle intervenu en 2011 (coentreprise avec Pacific Rubiales Energy), la Société a constaté un actif incorporel relatif à l'ensemble de ses actifs colombiens (consolidés en mise en équivalence dans M&P Colombia BV), évalué à sa juste valeur à la date de transaction. La valeur de cet actif s'apprécie à l'échelle de la Société dans ce pays (Colombie) en tenant compte des perspectives d'exploration et de production, et des engagements de travaux liés aux permis sous-jacents, notamment concernant le permis de Muisca.



## 8.5.3 NOTE 3 : VARIATION DE LA COMPOSITION DU GROUPE

Société	Siège	Méthode de consolidation	% de contrôle	
			30/06/2014	31/12/2013
Etablissements Maurel & Prom S.A.	Paris	Société consolidante	Société consolidante	
<b>Activités pétrolières et gazières</b>				
Caroil S.A.S	Paris, France	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
Saint-Aubin Energie SAS	Paris, France	Mise en équivalence	33,33 %	33,33 %
Panther Eureka Srl	Raguse, Sicile	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom West Africa SAS	Paris, France	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Gabon S.A.	Port-Gentil, Gabon	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
Quartier General M&P Gabon	Port-Gentil, Gabon		-	100,00 %
Maurel & Prom East Asia S.A.S.	Paris, France	Mise en équivalence	33,33 %	33,33 %
Maurel & Prom Peru SAC	Lima, Pérou	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Colombia BV	Rotterdam, Pays Bas	Mise en équivalence	50,01 %	50,01 %
Maurel & Prom Drilling Services	Amsterdam, Pays Bas	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Congo S.A.	Pointe Noire, Congo	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Tanzanie Ltd	Dar Es Salam, Tanzanie	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Exploration Production Tanzania Ltd	Dar el Salam, Tanzanie	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Volney 2 S.A.S.	Paris, France	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
Cyprus Mnazi Bay Limited	Nicosie, Chypre	Intégration globale	60,075 %	60,075 %
Maurel & Prom Mnazi Bay Holdings S.A.S.	Paris, France	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Peru Holdings S.A.S.	Paris, France	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Exploration et Production BRM S.A.S.	Paris, France	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
Saint-Aubin Energie Québec Inc	Montréal, Canada	Mise en équivalence	33,33 %	33,33 %
Saint-Aubin Exploration & Production Québec Inc	Montréal, Canada	Mise en équivalence	33,33 %	-
MP Energy West Canada Corp.	Calgary, Canada	Mise en équivalence	33,33 %	33,33 %
MP Québec S.A.S.	Paris, France	Mise en équivalence	33,33 %	33,33 %
MP West Canada S.A.S.	Paris, France	Mise en équivalence	33,33 %	33,33 %
Maurel & Prom Namibia S.A.S.	Paris, France	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
<b>Activités diverses</b>				
Maurel & Prom Assistance Technique S.A.S.	Paris, France	Intégration globale	100,00 %	100,00 %
Maurel & Prom Assistance Technique International S.A.	Genève, Suisse	Intégration globale	99,99 %	99,99 %

Aucune variation significative n'est intervenue dans la composition du Groupe.

Cependant, la société Saint-Aubin Energie, composée des entités Maurel & Prom East Asia, Saint-Aubin Energie Québec Inc, Saint-Aubin Exploration & Production Québec Inc, MP Energy West Canada Corp., MP Québec et MP West Canada, et détenue à 33,33 % en partenariat avec MPI, ainsi que la société M&P Colombia BV détenue à 50 %, ne sont plus consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle mais comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014. Les états financiers 2013 ont été retraités compte tenu de l'entrée en vigueur de la norme IFRS 11.

La société Quartier Général M&P Gabon a été fusionnée dans Maurel & Prom Gabon S.A. au 1<sup>er</sup> janvier 2014, sans impact pour le Groupe.

## 8.5.4 NOTE 4 : ACTIFS INCORPORELS

## Evolution des actifs incorporels

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Ecart d'acquisition</b>	<b>Droits de recherche et d'exploitation pétrolière</b>	<b>Coûts d'exploration</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
<b>Valeur brute au 01/01/2013*</b>	<b>6 403</b>	<b>146 133</b>	<b>299 145</b>	<b>6 242</b>	<b>457 923</b>
Investissements d'exploration	0	0	49 020	(76)	48 944
Cessions / Diminutions	0	0	(1 727)	0	(1 727)
Exploration passée en charges	0	(2 780)	(18 912)	0	(21 692)
Variations de périmètre	0	0	0	224	224
Variations de juste valeur	0	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	(5 891)	(8 679)	(18)	(14 588)
Transferts	0	0	5 704	(2 188)	3 516
<b>Valeur brute au 31/12/2013*</b>	<b>6 403</b>	<b>137 462</b>	<b>324 551</b>	<b>4 184</b>	<b>472 600</b>
Investissements d'exploration	0	32 169	26 793	278	59 240
Cessions / Diminutions	0	0	0	0	0
Exploration passée en charges	0	(730)	(1 715)	0	(2 445)
Variations de périmètre	0	0	0	0	0
Variations de juste valeur	0	0	0	0	0
Ecart de conversion	0	1 484	1 750	8	3 242
Transferts	0	0	(51 665)	0	(51 665)
<b>Valeur brute au 30/06/2014</b>	<b>6 403</b>	<b>170 273</b>	<b>299 714</b>	<b>4 470</b>	<b>480 972</b>
<b>Amortissements et dépréciations cumulés au 01/01/2013*</b>	<b>0</b>	<b>25 894</b>	<b>91 436</b>	<b>2 141</b>	<b>119 471</b>
Dotations aux amortissements	0	5 296	3 470	271	9 037
Cessions / Reprises	0	0	0	0	0
Exploration passée en charges	0	(2 780)	0	0	(2 780)
Ecart de conversion	0	(984)	(419)	(11)	(1 414)
Variations de périmètre	0	0	0	215	215
Transferts	0	0	3 515	0	3 515
<b>Amortissements et dépréciations cumulés au 31/12/2013*</b>	<b>0</b>	<b>27 426</b>	<b>98 002</b>	<b>2 616</b>	<b>128 044</b>
Dotations aux amortissements	0	3 183	8 497	139	11 819
Cessions / Reprises	0	0	0	0	0
Exploration passée en charges	0	(100)	(45)	0	(145)
Ecart de conversion	0	224	123	6	351
Variations de périmètre	0	0	0	0	0
Cessions de filiales	0	0	0	0	0
Transferts	0	0	0	0	0
<b>Amortissements et dépréciations cumulés au 30/06/2014</b>	<b>0</b>	<b>30 731</b>	<b>106 577</b>	<b>2 761</b>	<b>140 069</b>
<b>Valeur nette comptable au 30/06/2014</b>	<b>6 403</b>	<b>139 542</b>	<b>193 137</b>	<b>1 709</b>	<b>340 903</b>
<b>Valeur nette comptable au 31/12/2013 retraité</b>	<b>6 403</b>	<b>110 036</b>	<b>226 549</b>	<b>1 568</b>	<b>344 556</b>

\*retraité de l'application des IFRS 10 et 11

### Investissements d'exploration

Les acquisitions d'actifs incorporels s'élèvent au 30 juin 2014 à 59 240 K€.

Les principaux investissements de la période concernent :

- les investissements réalisés au Gabon pour un montant de 40 380 K€ concernent principalement :
  - l'acquisition du permis Ezanga pour 32 169 K€. Ce nouveau permis se substitue au permis Omoueyi et intègre de nouvelles conditions du contrat d'exploration et de partage de la production ;
  - les travaux d'exploration effectués sur le permis Ezanga pour 4 642 K€, relatifs majoritairement aux coûts des plateformes d'exploration Maroc Sud, Mavoungou et Niemi ;
  - les dépenses engagées sur le permis Nyanga Mayombe pour 3 169 K€ (principalement des acquisitions sismiques) ;
- les dépenses d'exploration engagées en Tanzanie concernent le permis Mnazi Bay pour 4 331 K€ et le permis Bigwa-Rufiji/Mafia pour 6 376 K€ (essentiellement des acquisitions de nouvelles études sismiques 2D et 3D) ;
- les investissements générés sur le champ Rovuma au Mozambique pour le forage du puits Tembo-1, en cours au 30 juin 2014 ont été de 7 456K€.

### Exploration passée en charges

Au 30 juin 2014, les coûts d'exploration passés en charges s'élèvent à 2 300 K€.

### Amortissements et dépréciations

Les amortissements et dépréciations concernent essentiellement la déplétion des immobilisations incorporelles du permis Ezanga et la constatation d'une provision sur les actifs au Pérou.

### Transferts

Les transferts réalisés pour un montant de 51 665 K€ s'expliquent essentiellement par le reclassement des coûts du champ Maroc engagés au 31 décembre 2013 en immobilisations corporelles suite à l'obtention de l'Autorisation Exclusive d'Exploitation, pour 47 864 K€.

### Ecart de conversion

La réévaluation des actifs détenus en dollars au taux de clôture conduit à la constatation d'un écart de conversion positif de 2 891 K€ en valeur nette.

## 8.5.5 NOTE 5 : ACTIFS CORPORELS

## Evolution des actifs corporels

<i>En milliers d'euros</i>	Terrains et constructions	Installations techniques	Acomptes et immobilisations en cours	Autres immobilisations	Total
<b>Valeur brute au 01/01/2013*</b>	<b>3 584</b>	<b>976 723</b>	<b>384</b>	<b>24 663</b>	<b>1 005 354</b>
Investissements de développement / prod.	640	172 749	17 204	14 422	205 015
Cessions / Diminutions	0	0	0	(175)	(175)
Mise au rebut	0	0	0	(16)	(16)
Variations de périmètre	0	106 994	397	1 759	109 150
<i>Ecarts de conversion</i>	(4)	(50 665)	(12)	(1 366)	(52 047)
Transferts	(1 124)	(54)	(67)	121	(1 124)
<b>Valeur brute au 31/12/2013*</b>	<b>3 096</b>	<b>1 205 747</b>	<b>17 906</b>	<b>39 408</b>	<b>1 266 157</b>
Investissements de développement / prod.	12	88 282	442	6 781	95 517
Cessions / Diminutions	0	0	0	(180)	(180)
Mise au rebut	0	(2 530)	0	0	(2 530)
Ecarts de conversion	11	12 502	7	364	12 884
Transferts	0	59 790	(11 926)	(50)	47 814
<b>Valeur brute au 30/06/2014</b>	<b>3 119</b>	<b>1 363 791</b>	<b>6 429</b>	<b>46 323</b>	<b>1 419 662</b>
<b>Amortissements et dépréciations cumulés au 01/01/2013*</b>	<b>1 067</b>	<b>193 201</b>	<b>0</b>	<b>3 751</b>	<b>198 019</b>
Dotations aux amortissements	138	57 330	0	741	58 209
Cessions / Reprises	0	0	0	(173)	(173)
Mise au rebut	0	0	0	(5)	(5)
Ecarts de conversion	(2)	(10 876)	0	(28)	(10 906)
Variations de périmètre	0	55 773	0	1 279	57 052
Transferts	(1 028)	(285)	0	190	(1 123)
<b>Amortissements et dépréciations cumulés au 31/12/2013*</b>	<b>175</b>	<b>295 143</b>	<b>0</b>	<b>5 755</b>	<b>301 073</b>
Dotations aux amortissements	127	33 527	0	434	34 088
Cessions / Reprises	0	(241)	0	(27)	(268)
Ecarts de conversion	1	2 999	0	27	3 027
<b>Amortissements et dépréciations cumulés au 30/06/2014</b>	<b>303</b>	<b>331 428</b>	<b>0</b>	<b>6 189</b>	<b>337 920</b>
<b>Valeur nette comptable au 30/06/2014</b>	<b>2 816</b>	<b>1 032 363</b>	<b>6 429</b>	<b>40 134</b>	<b>1 081 742</b>
<b>Valeur nette comptable au 31/12/2013*</b>	<b>2 922</b>	<b>910 603</b>	<b>17 906</b>	<b>33 653</b>	<b>965 084</b>

\*retraité de l'application des IFRS 10 et 11

## Investissements de développement / production

Les investissements corporels de la période qui s'élèvent à 95 517 K€ concernent pour l'essentiel :

- les investissements de production réalisés sur le permis d'Ezanga pour 92 430 K€. Il s'agit principalement des investissements réalisés dans les infrastructures de production, dans les plateformes, et d'investissements réalisés au titre des forages et complétions pour les puits du champ Onal, Maroc et Gwedidi ;
- les investissements de Caroil pour 1 822 K€ principalement au Gabon pour 1 377 K€.

**Mise au rebut**

La mise au rebut de la période qui s'élève à 2 530 K€ concerne l'appareil de forage C06 en Tanzanie, suite à la décision d'arrêt d'activité sur cet appareil.

**Transferts**

Les transferts réalisés pour un montant de 47 814 K€ concernent principalement le reclassement des actifs incorporels présent à l'ouverture sur le champ Maroc pour 47 864 K€ en immobilisations corporelles suite à l'obtention de l'Autorisation Exclusive d'Exploitation pour ce champ.

**Amortissements et dépréciations**

Les dotations de 34 088 K€ comptabilisées au titre des amortissements des installations techniques concernent essentiellement la déplétion des immobilisations des champs du permis Ezanga pour 26 316 K€ et les amortissements des actifs de Caroil pour 7 244 K€.

**Ecart de conversion**

La réévaluation des actifs détenus en dollars au taux de clôture conduit à la constatation d'un écart de conversion positif de 9 862 K€ en valeur nette.

## 8.5.6 NOTE 6 : TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Au 30 juin 2014, la société M&P Colombia BV ainsi que toutes les sociétés du périmètre Saint-Aubin Energie auparavant intégrées selon la méthode proportionnelle ont été comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence. Cette modification fait suite à l'entrée en vigueur des normes IFRS 10, 11 et 12 au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Au 31/12/2013\*

<i>En milliers d'euros</i>	Quote part de capitaux propres	Valeur au bilan	Dont quote-part de résultat dans l'exercice
M&P Colombia BV	79 653	79 653	(26 970)
MP East Asia	78	78	65
Saint-Aubin Energie	(233)	(233)	(245)
MP Québec	0	0	0
MP West Canada	(90)	(90)	(102)
Saint-Aubin Energie Québec Inc.	0	0	0
MP Energy West Canada Corp.	0	0	0
Saint-Aubin Exploration et Production Québec Inc	0	0	0
<b>Total</b>	<b>79 408</b>	<b>79 408</b>	<b>(27 252)</b>

\*retraité de l'application des IFRS 10 et 11

Au 30/06/2014

<i>En milliers d'euros</i>	Quote part de capitaux propres	Valeur au bilan	Dont quote-part de résultat dans l'exercice
M&P Colombia BV	79 026	79 026	(6 034)
MP East Asia	0	0	(265)
Saint-Aubin Energie	0	0	(142)
MP Québec	0	0	0
MP West Canada	0	0	(202)
Saint-Aubin Energie Québec Inc.	0	0	0
MP Energy West Canada Corp.	0	0	(14)
Saint-Aubin Exploration et Production Québec Inc	0	0	(96)
<b>Total</b>	<b>79 026</b>	<b>79 026</b>	<b>(6 659)</b>

## INFORMATIONS FINANCIERES AU 30 JUIN 2014

<i>En milliers d'euros</i>	Maurel & Prom Colombia BV	MP East Asia	Saint-Aubin Energie	MP Québec	MP West Canada	Saint-Aubin Energie Québec Inc.	MP Energy West Canada Corp.	Saint-Aubin Exploration et Production Québec Inc
Actifs	192 625	31 896	65 330	0	25 439	351	650	0
Passifs*	34 573	32 459	66 454	0	26 316	351	694	297
Chiffre d'affaires	0	0	0	0	0	0	0	0
Résultat net	(12 069)	(395)	(2 026)	0	(395)	0	(42)	(289)

\* hors situation nette

## 8.5.7 NOTE 7 : CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2014	31/12/2013*
Créances clients - activité pétrolière et gazière	109 237	118 226
Créances clients - activité forage	10 723	9 056
Autres	2 313	774
<b>Total</b>	<b>122 273</b>	<b>128 056</b>
A déduire dépréciation	357	0
<b>Valeur nette</b>	<b>121 916</b>	<b>128 056</b>

*\*retraité de l'application des IFRS 10 et 11*

L'encours clients relatif aux ventes d'hydrocarbures correspond essentiellement aux créances sur la Socap (Groupe Total) et Sogara auxquelles sont vendues la production réalisée sur les champs du permis d'Ezanga (106 694 K€) et aux créances détenues sur la vente des hydrocarbures du permis Mnazi Bay (2 348 K€).

Les créances Caroil sont relatives aux prestations réalisées au Gabon pour 6 736 K€ et au Congo pour 3 457 K€.

Les autres actifs financiers et non financiers courants se composent des éléments suivants :

<b>Autres Actifs Financiers Courants</b>	30/06/2014	31/12/2013*
Créances sur participations et associations	42 818	37 818
Prêts et autres	2 580	2 067
Débiteurs Divers	108 520	76 823
<b>Valeur brute</b>	<b>153 918</b>	<b>116 708</b>
A déduire dépréciation	-54 987	-53 800
<b>Valeur nette</b>	<b>98 931</b>	<b>62 908</b>

<b>Autres actifs courants</b>	30/06/2014	31/12/2013*
Avances et acomptes	19 806	24 043
Charges constatées d'avance	3 234	1 661
Créances fiscales et sociales (hors IS)	53 456	42 132
Autres actifs	280	3 683
<b>Valeur brute</b>	<b>76 776</b>	<b>71 519</b>
A déduire dépréciation	-	-
<b>Valeur nette</b>	<b>76 776</b>	<b>71 519</b>

*\*retraité de l'application des IFRS 10 et 11*

**Créances sur participations et associations**

La variation du poste Créances sur participations et associations est essentiellement liée à la variation des comptes courants de Saint-Aubin Energie SAS (+2 987 K€), de MP East Asia (+ 999 K€) et des comptes courant hors groupe des partenaires sur le permis de la Noumbi (+ 857 K€).

Au 30 juin 2014, ce poste est constitué principalement :

- du compte courant Ison Holding totalement déprécié pour 11 965 K€ ;
- des comptes courants des partenaires sur le permis Mnazi Bay pour 2 241 K€ ;
- des comptes courant hors groupe des partenaires sur le permis de la Noumbi pour 4 112 K€ ;
- des comptes courant des sociétés mises en équivalence au sein du périmètre Saint-Aubin Energie pour 23 063 K€.

### Débiteurs divers

Au 30 juin 2014, le solde des débiteurs divers est principalement composé des éléments suivants :

- des créances diverses détenues par la société Maurel & Prom Gabon pour 64 283 K€ dont 64 225 K€ au titre des refacturations de coûts au partenaire sur le permis Ezanga ;
- de la comptabilisation de la créance à recevoir d'Integra au titre de la cession de Maurel & Prom Venezuela pour 37 500 K€ dépréciée en totalité ;
- du solde de la créance comptabilisée en 2011 relative au complément de prix de la cession de 49,99 % de la Colombie pour 1 923 K€ ;
- de la créance Socofran qui s'élève à 2 573 K€ (dont 204 K€ d'intérêts). Cette créance est totalement dépréciée.

La variation du solde des débiteurs divers (+ 31 697 K€) s'explique principalement par :

- l'augmentation des créances sur le partenaire du permis Ezanga + 54 152 K€ ;
- la diminution de la créance comptabilisée en 2011 relative au complément de prix de la cession de 49,99 % de la Colombie pour - 4 377 K€ ;
- le solde de la créance relative aux droits d'enlèvement sur la production d'huile non vendue au Gabon au 31 décembre 2013 pour - 14 528 K€. Au 30 juin 2014, un sur-enlèvement des stocks a conduit à constater une dette.

### Dépréciation des autres actifs financiers courants

Aucune évolution significative n'est intervenue au 30 juin 2014.

Le solde des dépréciations des autres actifs financiers courants est essentiellement composé :

- de la provision de la totalité de la créance à recevoir d'Integra dans le cadre de la cession de Maurel & Prom Venezuela pour 37 500 K€ ;
- de la provision de l'intégralité du compte courant Ison Holding pour 11 965 K€ ;
- de la provision de l'intégralité de la créance Socofran pour 2 573 K€ ;
- de la provision sur les comptes courant des sociétés mises en équivalence pour 1 006 K€ ;
- de la provision du compte courant Maurel & Prom Développement Gabon intégralement déprécié pour 978 K€.

### Avances et acomptes

La variation du poste des avances et acomptes provient essentiellement d'une diminution des avances et acomptes versés sur commande pour les besoins en investissements du permis Ezanga pour - 5 464 K€ et d'une augmentation de ce poste sur la société Quartier Général M&P Gabon pour 1 109 K€. Au 30 juin 2014, le solde de ce compte correspond à hauteur de 17 256 K€ aux avances et acomptes versés au titre de la vente du pétrole produit sur le permis Ezanga.

### Créances fiscales et sociales

Les créances fiscales et sociales du Groupe augmentent de 11 324 K€. Il s'agit essentiellement d'une augmentation des créances de TVA au Gabon pour 8 150 K€ et des créances de TVA de Caroil pour 2 479 K€.

Ce poste est principalement constitué au 30 juin 2014 des créances de TVA comptabilisées :

- au Gabon pour 32 830 K€ (dont 31 499 K€ sur le permis Ezanga) ;
- sur la société de forage Caroil pour 13 908 K€ ;
- en Sicile sur la société Panther (3 427 K€).



## 8.5.8 NOTE 8 : INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

en milliers d'euros	30/06/2014			31/12/2013
	Courant	Non courant	Total	Total
<b>Instruments financiers (actifs)</b>	-	-	-	-
<i>Instruments de taux</i>	-	-	-	-
<i>Instruments de change</i>	-	-	-	-
<i>Instruments sur hydrocarbures</i>	-	-	-	-
<b>Instruments financiers (passifs)</b>	-	14 512	14 512	198
<i>Instruments de change</i>	-	-	-	-
<i>Instruments de taux</i>	-	14 512	14 512	-
<i>Instruments sur hydrocarbures</i>	-	-	-	198
<b>Total</b>	- -	14 512 -	14 512 -	198

Conformément à IAS32 et IAS39, les ORNANE émises le 6 juin 2014 correspondent à des instruments hybrides présentant deux composantes comptabilisées séparément :

- une option de conversion en action comptabilisée en tant que dérivé passif au bilan (instrument dérivé de taux) ;
- un instrument de dette comptabilisé initialement au bilan à hauteur de la juste valeur des ORNANE moins les coûts de transaction associés et après déduction de la juste valeur de l'option. Cet instrument est par la suite comptabilisé au coût amorti.

Le Groupe a enregistré en instrument dérivé de taux l'option attachée à son émission d'ORNANE du 6 juin 2014 pour un montant de 13 779 K€.

La valorisation de cette option hiérarchisée en niveau 2 a été déterminée conformément à IAS32 et 39 sur la base d'un modèle binomial en retenant des hypothèses de marché observables de volatilité, de spread et de maturité.

La variation de juste valeur de cette option entre la date d'émission et le 30 juin 2014 a été comptabilisée en compte de résultat générant une charge de 733 K€, pour une valeur de l'option de 14 512 K€ dans les comptes au 30 juin 2014.

## 8.5.9 NOTE 9 : JUSTE VALEUR

## Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat

Les différentes catégories d'actifs financiers (hors instruments financiers) au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2013 sont présentées dans les tableaux suivants :

En milliers d'euros	30/06/2014			
	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Total Bilan	Juste valeur
Autres Actifs Financiers Non Courants	527	651	1 178	1 178
Clients et Comptes Rattachés	0	121 916	121 916	121 916
Autres Actifs Financiers Courants	0	98 931	98 931	98 931
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	0	176 710	176 710	176 710
<b>Total Valeur Bilan</b>	<b>527</b>	<b>398 208</b>	<b>398 735</b>	<b>398 735</b>
<b>Total Juste Valeur</b>	<b>527</b>	<b>398 208</b>	<b>398 735</b>	<b>398 735</b>

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013*			
	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts et créances	Total Bilan	Juste valeur
Autres Actifs Financiers Non Courants	527	614	1 141	1 141
Clients et Comptes Rattachés	0	128 056	128 056	128 056
Autres Actifs Financiers Courants	0	62 908	62 908	62 908
Trésorerie et Equivalents de trésorerie	0	200 982	200 982	200 982
<b>Total Valeur Bilan</b>	<b>527</b>	<b>392 560</b>	<b>393 087</b>	<b>393 087</b>
<b>Total Juste Valeur</b>	<b>527</b>	<b>392 560</b>	<b>393 087</b>	<b>393 087</b>

\* retraité de l'application des IFRS 10 et 11

S'agissant des autres actifs au 30 juin 2014, l'analyse suivante a été retenue :

- les autres actifs financiers non courants sont déjà évalués à leur juste valeur dans les comptes du Groupe ;
- les clients et comptes rattachés présentent des maturités inférieures à un an, ne justifiant pas d'actualisation ;
- les autres actifs financiers courants ont, comme les créances clients et comptes rattachés, des maturités inférieures à un an, ne justifiant pas d'actualisation. Le cas échéant, les créances font l'objet d'une évaluation à leur valeur économique et sont comptabilisées comme telle dans les comptes du Groupe ;
- la trésorerie du Groupe est considérée comme liquide.

#### Passifs Financiers (hors dérivés et location financement) et juste valeur

Les différentes catégories de passifs financiers (hors instruments financiers) au 30 juin 2014 et au 31 décembre 2013 sont les suivantes :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2014			
	Courant	Non courant	Total Bilan	Juste valeur
Emprunts obligataires	34 277	303 060	337 337	334 283
Autres emprunts et dettes financières	82 416	179 669	262 085	262 085
Dettes fournisseurs	81 408	0	81 408	81 408
Autres créditeurs et passifs financiers divers	103 466	0	103 466	102 726
<b>Total</b>	<b>301 567</b>	<b>482 729</b>	<b>784 296</b>	<b>446 220</b>

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2013*			
	Courant	Non courant	Total Bilan	Juste valeur
Emprunts obligataires	300 677	66 383	367 060	364 499
Autres emprunts et dettes financières	68 479	226 608	295 087	295 087
Dettes fournisseurs	89 603	0	89 603	89 603
Autres créditeurs et passifs financiers divers	39 784	0	39 784	39 784
<b>Total</b>	<b>498 543</b>	<b>292 991</b>	<b>791 534</b>	<b>788 973</b>

\* retraité de l'application des IFRS 10 et 11

### Hypothèses retenues

Le tirage de la facilité Gabon est évalué et comptabilisé au coût amorti dans les comptes du Groupe Maurel & Prom. L'emprunt Crédit Suisse est comptabilisé à la valeur actualisée des flux de trésorerie contractuels au taux d'intérêt de l'emprunt.

S'agissant des autres passifs au 30 juin 2014, l'analyse suivante a été retenue : les dettes fournisseurs et les autres créditeurs et passifs financiers divers ont une maturité inférieure à un an et ne présentent pas de ce fait de juste valeur différente de la valeur bilancielle. Une actualisation a été calculée lorsque nécessaire et est déjà prise en compte dans la présentation des comptes.

Les deux emprunts OCEANE ont fait l'objet d'une analyse sur leur juste valeur.

Compte tenu de son échéance à moins d'un mois, la valeur retenue pour l'emprunt OCEANE 2014 est la valeur de remboursement.

La juste valeur de l'emprunt OCEANE 2015 recalculée aux conditions du marché actuel fait ressortir un taux de 3,50 %.

Concernant les ORNANE, l'évaluation a été faite lors de l'émission réalisée le 6 juin 2014. Au 30 juin 2014, il n'y a pas eu d'évolution significative nécessitant une réévaluation.

### 8.5.10 NOTE 10 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Les équivalents de trésorerie se composent des liquidités et placements dont le terme est inférieur à 3 mois.

<i>En milliers d'euros</i>	<b>30/06/2014</b>	<b>31/12/2013*</b>
Liquidités, Banques et caisses	57 799	78 228
Dépôts bancaires à court terme	118 911	122 754
<b>Total</b>	<b>176 710</b>	<b>200 982</b>
Concours bancaires	2 710	10 320
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie nette à la clôture</b>	<b>174 000</b>	<b>190 662</b>

*\* retraité de l'application des IFRS 10 et 11*

Au 30 juin 2014, Maurel & Prom affiche une trésorerie de 174 M€, en diminution de 16,6 M€ par rapport au 31 décembre 2013 du fait notamment :

- des décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 155 M€ ;
- des flux de trésorerie générés par l'activité opérationnelle (202 M€) ;
- de l'encaissement de l'emprunt ORNANE émis le 6 juin 2014 pour un montant de 253 M€ ;
- du remboursement de l'emprunt OCEANE 2014 à hauteur de 264 M€ et des coupons correspondants pour 16 M€ ;
- du remboursement de la première tranche de la facilité de type RSF au Gabon pour 40 M\$ (soit 29 M€) et du paiement des intérêts sur cette facilité pour 4,7 M€.

## 8.5.11 NOTE 11 : PROVISIONS

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Remise en état des sites</b>	<b>Avantages du personnel</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
<b>Solde au 01/01/2013</b>	<b>9 716</b>	<b>888</b>	<b>4 608</b>	<b>15 212</b>
Ecarts de conversion	(419)	0	(30)	(449)
Variations de périmètre	0	72	3 804	3 876
Dotation de la période	422	142	0	564
Autres constitutions et reprises	(4)	0	0	(4)
Effet de la désactualisation	412	0	0	412
<b>Solde au 31/12/2013*</b>	<b>10 125</b>	<b>1 102</b>	<b>8 382</b>	<b>19 609</b>
<i>Partie courante</i>	1 750	540	8 382	10 672
<i>Partie non courante</i>	8 375	562	0	8 937
<i>En milliers d'euros</i>	<b>Remise en état des sites</b>	<b>Avantages du personnel</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
<b>Solde au 01/01/2014</b>	<b>10 125</b>	<b>1 102</b>	<b>8 382</b>	<b>19 609</b>
Ecarts de conversion	91	0	37	128
Dotation de la période	0	0	2 184	2 184
Utilisation	0	0	(845)	(845)
Autres constitutions et reprises	(4)	0	(251)	(255)
<b>Solde au 30/06/2014</b>	<b>10 212</b>	<b>1 102</b>	<b>9 507</b>	<b>20 823</b>
<i>Partie courante</i>	2 059	540	9 507	12 108
<i>Partie non courante</i>	8 153	562	0	8 715

\*retraité de l'application des IFRS 10 et 11

**Remise en état des sites**

Au 30 juin 2014, la provision de remise en état des sites comptabilisée dans les comptes Maurel & Prom concerne le Gabon pour 9 494 K€ (dont 9 435 K€ sur le permis d'Ezanga) et la Sicile pour 720 K€.

La société est en cours de réévaluation des implications que ce nouveau contrat Ezanga aura sur les obligations de remise en état des sites. Les résultats de ses travaux sont attendus pour la fin d'année.

**Avantages du personnel**

Au 30 juin 2014, la provision pour retraites et autres avantages postérieurs à l'emploi concerne principalement le siège Maurel & Prom (1 007 K€).

**Autres provisions**

Les autres provisions pour risques et charges sont analysées dans le tableau ci-après :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>déc-13</b>	<b>var.</b>	<b>juin-14</b>
Risques sur opérations au Congo <sup>(1)</sup>	1 073	0	1 073
Autres <sup>(2)</sup>	7 309	1 125	8 434
<b>Autres provisions pour risques et charges</b>	<b>8 382</b>	<b>1 125</b>	<b>9 507</b>

(1) La provision dotée en 2007 pour couvrir un ensemble de risques suite à la cession de l'essentiel des activités du Groupe au Congo à Eni figure toujours dans les comptes pour un montant de 1 073 K€, dans l'attente de la liquidation définitive.

(2) La variation des autres provisions provient principalement de la constatation d'une provision en Tanzanie pour 758 K€ et des ajustements des provisions Caroil pour 506 K€.

**8.5.12 NOTE 12 : EMPRUNTS OBLIGATAIRES, AUTRES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES**

Les emprunts obligataires, autres emprunts et dettes financières sont détaillés ci-après :

En milliers d'euros	Devise	30/06/2014			31/12/2013*
		Courant	Non courant	Total	Total
<b>Emprunts obligataires</b>		<b>34 277</b>	<b>303 060</b>	<b>337 337</b>	<b>367 060</b>
<b>Autres Emprunts et dettes</b>		<b>76 878</b>	<b>179 669</b>	<b>256 548</b>	<b>281 876</b>
Emprunt Crédit Suisse	USD	0	32 667	32 667	32 253
Facilité GABON	USD	76 878	147 002	223 880	249 623
<b>Dettes sur location financement</b>		<b>2 828</b>	<b>0</b>	<b>2 828</b>	<b>2 892</b>
<b>Concours bancaires</b>		<b>2 710</b>	<b>0</b>	<b>2 710</b>	<b>10 320</b>
<b>Total des autres emprunts et dettes financières</b>		<b>82 416</b>	<b>179 669</b>	<b>262 085</b>	<b>295 088</b>

\*retraité de l'application des IFRS 10 et 11

**Emprunts obligataires**OCEANE

Le Groupe a émis deux emprunts OCEANE en 2009 et 2010, à échéance respectivement 31 juillet 2014 et 31 juillet 2015.

Le 6 juin 2014, les Etablissements Maurel & Prom ont procédé aux rachats de 16 903 714 OCEANE sur les 19 061 198 OCEANE de l'emprunt à échéance 31 juillet 2014, pour un prix total de 262,7 M€ (incluant les coupons courus de 16 M€).

Les liquidités payées (y compris les frais) ont été allouées entre la composante « capitaux propres » et la composante « dette » des OCEANE selon une méthode cohérente à celle utilisée pour la séparation à l'origine de ces deux composantes, ainsi les impacts suivants ont été comptabilisés :

- l'écart entre la valeur de rachat de la composante « dette » de 269,7 M€ et le montant comptable (coût amorti) de celle-ci de 262,4 M€ est comptabilisé en compte de résultat pour 7,3 M€ ;
- la valeur de rachat allouée à la composante « capitaux propres » est non significative.

Sur la période, le montant des intérêts comptabilisés en charge est de :

- au titre de l'OCEANE 2014 : 13 239 K€ ;
- au titre de l'OCEANE 2015 : 3 083 K€.

ORNANE

Le Groupe a émis le 6 juin 2014 un emprunt obligataire sous la forme d'ORNANE, concernant 14 658 169 ORNANE à échéance 1<sup>er</sup> juillet 2019 pour une valeur d'exercice unitaire de 17,26 €, portant coupon à 1,625 % payable tous les six mois.

Cette obligation permet en cas d'exercice par les porteurs et à la discrétion de l'émetteur :

soit,

- un versement en numéraire pour un montant inférieur au nominal si le cours de référence de l'action sous-jacente est inférieur à ce nominal ;
- un versement en numéraire correspondant au nombre d'actions à livrer fois le cours de référence de l'action sous-jacente ;
- à la discrétion de l'émetteur, le règlement d'un montant en numéraire (compris en 0 % et 100 % de la valeur de conversion de l'ORNANE accompagné d'un règlement en actions nouvelles et/ou existantes pour la fraction excédant le montant versé en numéraire.

soit,

- un règlement total en actions : le nombre d'actions à livrer étant alors équivalent à celui qui serait à livrer pour une OCEANE classique présentant des caractéristiques identiques.

Conformément à IAS32 et IAS39, les ORNANE émises le 6 juin 2014 correspondent à des instruments hybrides présentant deux composantes comptabilisées séparément :

- une option de conversion en action comptabilisée en tant que dérivé passif au bilan (instrument dérivé de taux – cf note 9) ;
- un instrument de dette comptabilisé initialement au bilan à hauteur de la juste valeur des ORNANE moins les coûts de transaction associés et après déduction de la juste valeur de l'option, soit un montant de 231 599 K€. Cet instrument est par la suite comptabilisé au coût amorti sur la base d'un taux d'intérêt effectif de 3,45%, soit un solde de 231 912 K€ au 30 juin 2014.

La charge d'intérêt supportée au titre de l'emprunt ORNANE dans les comptes au 30 juin 2014 s'élève à 417 K€.

### **Autres emprunts et dettes financières**

#### Facilité Gabon

Maurel & Prom Gabon SA a mis en place une nouvelle ligne de crédit de 350 M\$ (Senior Secured Facility) auprès d'un consortium de sept banques internationales (Natixis, BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate & Investment Bank, Standard Bank Plc, Standard Chartered Bank, Rand Mercant Bank et Export Development Canada), approuvée par les autorités gabonaises fin janvier 2013.

Le Contrat de Crédit est assorti d'un tableau d'amortissement prévoyant un remboursement final fixé au 31 décembre 2017. Maurel & Prom Gabon devra payer les intérêts sur l'emprunt, à échéance prévue, à un taux égal au LIBOR auquel s'ajoutent des coûts obligatoires ainsi qu'une marge comprise entre 3,5 % et 4 % par an. Cette marge varie en fonction du taux d'utilisation du crédit (3,50 % lorsque le taux d'utilisation est égal ou inférieur à 50 %, 3,75 % lorsque le taux d'utilisation est supérieur à 50 % et inférieur ou égal à 75 %, 4 % au-delà). Les intérêts seront calculés par périodes de 3 mois, sauf stipulation contraire.

#### Emprunt Crédit Suisse

Dans le cadre de l'achat à Tuscanly de la société Caroil en 2013, Maurel & Prom a pris en charge 50 M\$ de la dette de Tuscanly, à la suite d'un accord de crédit avec le Crédit Suisse. Cet emprunt, contracté le 23 décembre 2013, est remboursable in fine le 23 décembre 2018 et porte intérêt à hauteur de LIBOR +2 %.

**8.5.13 NOTE 13 : DETTES FOURNISSEURS – AUTRES CREDITEURS ET PASSIFS FINANCIERS DIVERS**

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2014			31/12/2013*		
	< à 1 an	> à 1 an	Total	< à 1 an	> à 1 an	Total
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>81 408</b>	<b>-</b>	<b>81 408</b>	<b>89 603</b>	<b>-</b>	<b>89 603</b>
Fournisseurs	28 529	-	28 529	33 679	-	33 679
Charges à payer	52 879	-	52 879	55 924	-	55 924
<b>Autres créditeurs et passifs divers</b>	<b>132 283</b>	<b>-</b>	<b>132 283</b>	<b>64 389</b>	<b>-</b>	<b>64 389</b>
Dettes sociales	6 006	-	6 006	6 441	-	6 441
Dettes fiscales	22 811	-	22 811	18 164	-	18 164
Créditeurs divers	103 466	-	103 466	39 784	-	39 784

\*retraité de l'application des IFRS 10 et 11

**Fournisseurs et comptes rattachés**

Le solde du compte des fournisseurs au 30 juin 2014 est principalement constitué des dettes fournisseurs directement liées aux besoins générés au Gabon pour un montant de 17 272 K€ et plus précisément sur le permis Ezanga pour 16 392 K€. Ce solde est constitué également des dettes fournisseurs de la société Caroil pour 7 638 K€, et des dettes fournisseurs en Tanzanie relatives au permis Mnazi Bay pour 337 K€ et au permis Bigwa-Rufiji/Mafia pour 1 953 K€.

Le solde du compte de charges à payer au 30 juin 2014 est constitué principalement :

- des charges à payer sur les champs au Gabon pour 47 803 K€ (dont 43 646 K€ relatifs aux dettes sur le permis Ezanga) ;
- des charges à payer comptabilisées par la société Caroil pour 3 268 K€ ;
- des charges à payer comptabilisées sur le permis Mnazi Bay pour 1 070 K€.

**Autres créditeurs et passifs divers**Dettes sociales

Le solde des dettes sociales correspond principalement aux dettes comptabilisées vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux au siège Maurel & Prom pour 1 786 K€, au Gabon pour 1 792 K€ et sur Caroil pour 1 512 K€. La variation de ce poste n'est pas significative sur le premier semestre 2014.

Dettes fiscales

La variation des dettes fiscales se justifie principalement par :

- l'augmentation des dettes fiscales sur Ezanga pour 4 080 K€ due principalement à une hausse du solde du compte de redevance Sogara qui varie de + 4 747 K€ et à la diminution du solde du compte de la redevance minière pour -684 K€ ;
- l'augmentation des dettes fiscales de la société Caroil pour 712 K€.

Le solde est composé des dettes fiscales au Gabon pour 19 862 K€ dont 18 976 K€ au titre de la contribution Sogara sur Ezanga et des dettes fiscales Caroil pour 2 103 K€ (dont 2 033 K€ sur l'activité au Gabon).

Créditeurs divers

Le solde et la variation des créditeurs divers se décomposent principalement comme suit :

- des rétrocessions de ventes du permis Ezanga pour 81 238K€ en hausse de 65 287 K€ sur la période ;
- des droits à l'enlèvement sur la production d'huile. Au 30 juin 2014, l'enlèvement a été supérieur au volume produit ce qui a amené le Groupe à constater une dette de 2 210 K€ ;
- des produits constatés d'avance de la société Maurel & Prom Gabon exploitant le permis Ezanga pour 5 142 K€ ;
- de la dette comptabilisée envers M&P Colombia BV pour 5 891 K€.

#### 8.5.14 NOTE 14 : CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Les comptes comparatifs 2013 ont été retraités du changement de méthode relatif à la comptabilisation du chiffre d'affaires selon la méthode des droits à enlèvement («entitlement method») opéré au 31 décembre 2013.

Les comptes comparatifs 2013 ont été retraités du changement de méthode lié à l'application des IFRS 10 et 11 ayant induit la mise en équivalence de Maurel & Prom Colombia BV et du périmètre Saint-Aubin Energie qui étaient précédemment consolidées sur la méthode de l'intégration proportionnelle (voir note Principes et méthodes comptables).

Par ailleurs, le Groupe a déterminé que ses autres partenariats constituaient des activités conjointes dans la mesure où ils ne sont pas structurés sous forme de véhicule distinct. Il s'agit notamment des partenariats significatifs liés aux différents contrats de partage de production ou concessions pétrolières dans lesquelles le Groupe est présent. Conformément à IFRS11, le Groupe comptabilise sa quote-part dans les actifs, passifs, produits et charges de ces partenariats de manière similaire à ce qui était effectué par le passé sous IAS 31.

#### Bilan

En milliers d'euros	31/12/2013	Variation	31/12/2013 <sup>(1)</sup>	31/12/2012	31/12/2012 <sup>(2)</sup>	Variation	31/12/2012 <sup>(1)</sup>
	Publié	IFRS 10 & 11	Retraité	Publié	Publié Retraité	IFRS 10 & 11	IFRS 10 & 11
Actifs incorporels	431 655	-87 099	344 556	441 533	441 533	-103 080	338 453
Actifs corporels	965 248	-164	965 084	870 778	870 778	-63 444	807 334
Actifs financiers non courants	6 683	-5 542	1 141	740	740	0	740
Titres mis en équivalence	0	79 408	79 408	72 496	72 496	99 263	171 759
Impôts différés actifs	2 753	0	2 753	6 751	4 966	0	4 966
<b>Actif non courant</b>	<b>1 406 339</b>	<b>-13 397</b>	<b>1 392 942</b>	<b>1 392 298</b>	<b>1 390 513</b>	<b>-67 260</b>	<b>1 323 253</b>
Stocks	8 349	-17	8 332	5 060	3 268	-273	2 995
Clients et comptes rattachés	127 777	279	128 056	75 287	75 287	-2 747	72 540
Autres actifs financiers courants	60 508	2 400	62 908	40 426	47 978	-2 208	45 769
Autres actifs courants	78 852	-7 333	71 519	60 573	60 573	-7 426	53 147
Actif d'impôts exigibles	1 185	-1 176	9	290	290	-283	7
Instruments dérivés courants	0	0	0	2 166	2 166	0	2 166
Trésorerie et équivalents de trésorerie	208 396	-7 414	200 982	67 371	67 371	-9 240	58 131
<b>Actif courant</b>	<b>485 067</b>	<b>-13 261</b>	<b>471 806</b>	<b>251 173</b>	<b>256 933</b>	<b>-22 178</b>	<b>234 755</b>
<b>Total Actif</b>	<b>1 891 406</b>	<b>-26 658</b>	<b>1 864 748</b>	<b>1 643 471</b>	<b>1 647 446</b>	<b>-89 438</b>	<b>1 558 008</b>

(1) retraité de l'application des IFRS 10 et 11

(2) comptes retraités et publiés au 31/12/2013 à la suite du changement de méthode appliqué au 31/12/2013 relatif à la comptabilisation du chiffre d'affaires selon la méthode des droits à enlèvement



En milliers d'euros	31/12/2013	Var.	31/12/2013 <sup>(1)</sup>	31/12/2012	31/12/2012 <sup>(2)</sup>	Var.	31/12/2012 <sup>(1)</sup>
	Publié	IFRS 10 & 11	Retraité IFRS 10 & 11	Publié	Retraité	Publié	Retraité IFRS 10 & 11
Capital social	93 578	0	93 578	93 565	93 565	0	93 565
Primes d'émission, de fusion et d'apport	216 391	0	216 391	218 280	218 280	0	218 280
Réserves consolidées	463 961	0	463 961	470 361	491 414	0	491 414
Actions propres	(70 860)	0	(70 860)	(72 737)	(72 737)	0	(72 737)
Résultat groupe	62 768	0	62 768	58 079	41 001	0	41 001
<b>Capitaux propres Groupe</b>	<b>765 838</b>	<b>0</b>	<b>765 838</b>	<b>767 548</b>	<b>771 523</b>	<b>0</b>	<b>771 523</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		0	(2 506)	2 408	2 408	0	2 408
<b>Capitaux propres totaux</b>	<b>763 332</b>	<b>0</b>	<b>763 332</b>	<b>769 956</b>	<b>773 931</b>	<b>0</b>	<b>773 931</b>
Provisions non courantes	8 937	0	8 937	8 531	8 531	0	8 531
Emprunts obligataires non courants	66 383	0	66 383	346 752	346 752	0	346 752
Autres emprunts et dettes financières non courants	226 608	0	226 608	0	0	0	0
Instruments dérivés non courant		0	0	0	0	0	0
Impôts différés passifs	261 926	0	261 926	179 975	179 975	0	179 975
<b>Passif non courant</b>	<b>563 854</b>	<b>0</b>	<b>563 854</b>	<b>535 258</b>	<b>535 258</b>	<b>0</b>	<b>535 258</b>
Emprunts obligataires courants	300 677	0	300 677	10 933	10 933	0	10 933
Autres emprunts et dettes financières courants	68 522	(43)	68 479	113 707	113 707	(46)	113 661
Fournisseurs et comptes rattachés	92 860	(3 257)	89 603	104 028	104 028	(25 110)	78 918
Passif d'impôts exigibles	3 634	(90)	3 544	2 506	2 506	0	2 506
Autres créditeurs et passifs divers	87 384	(22 995)	64 389	93 678	93 678	(63 345)	30 333
Instruments dérivés courant	198	0	198	5 787	5 787	0	5 787
Provisions courantes	10 945	(273)	10 672	7 618	7 618	(938)	6 680
<b>Passif courant</b>	<b>564 220</b>	<b>(26 658)</b>	<b>537 562</b>	<b>338 257</b>	<b>338 257</b>	<b>(89 438)</b>	<b>248 819</b>
Passifs destinés à vente, abandon activité		0	0	0	0	0	0
<b>Total Passif</b>	<b>1 891 406</b>	<b>(26 658)</b>	<b>1 864 748</b>	<b>1 643 471</b>	<b>1 647 446</b>	<b>(89 438)</b>	<b>1 558 008</b>

(1) retraité de l'application des IFRS 10 et 11

(2) comptes retraités et publiés au 31/12/2013 à la suite du changement de méthode appliqué au 31/12/2013 relatif à la comptabilisation du chiffre d'affaires selon la méthode des droits à enlèvement

## Compte de résultat

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30/06/2013 Publié	Comptabilisation du chiffre d'affaires	IFRS 10 et 11	30/06/2013* Retraité
<b>Chiffre d'affaires</b>		270 337	(3 852)	(5 653)	260 832
Autres produits		499		0	499
Achats et variations de stocks		(8 672)	906	(375)	(8 141)
Autres achats et charges d'exploitation		(42 513)		6 355	(36 158)
Impôts & taxes		(17 908)		97	(17 811)
Charges de personnel		(7 865)		80	(7 785)
Dotations aux amortissements		(55 035)		2 490	(52 545)
Dépréciations d'actifs d'exploitation et d'exploration		(28 343)		9 528	(18 815)
Dotations aux provisions et dépréciation d'actifs courants		(642)		0	(642)
Reprises de provisions d'exploitation		4		0	4
Autres charges		1 278		7	1 285
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>18</b>	<b>111 140</b>	<b>(2 946)</b>	<b>12 529</b>	<b>120 723</b>
Coût de l'endettement financier brut		(23 031)		3	(23 028)
Produits de trésorerie		516		(3)	513
Gains et pertes nets sur instruments dérivés		598		0	598
Coût de l'endettement financier net		(21 917)		0	(21 917)
Autres produits et charges financiers		(94)		580	486
<b>Résultat financier</b>	<b>19</b>	<b>(22 010)</b>	<b>0</b>	<b>580</b>	<b>(21 430)</b>
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>89 130</b>	<b>(2 946)</b>	<b>13 109</b>	<b>99 293</b>
Impôts sur les résultats	20	(56 466)	977	72	(55 417)
<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>		<b>32 664</b>	<b>(1 968)</b>	<b>13 180</b>	<b>43 876</b>
Total part résultat net MEE	7	(38 490)		(13 180)	(51 671)
<b>Résultat net des activités conservées</b>		<b>(5 826)</b>	<b>(1 968)</b>	<b>(0)</b>	<b>(7 795)</b>
Résultat net des activités cédées		(2 676)			(2 676)
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>		<b>(8 502)</b>	<b>(1 968)</b>	<b>(0)</b>	<b>(10 471)</b>
<i>Résultat net - part du groupe</i>		<i>(8 367)</i>	<i>(1 968)</i>	<i>(0)</i>	<i>(10 335)</i>
<i>Participations ne donnant pas le contrôle</i>		<i>(136)</i>			<i>(136)</i>

\* retraité du changement de méthode comptable sur la comptabilisation du chiffre d'affaires selon la méthode des droits à enlèvement et de l'application des IFRS 10 et 11

Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros	Notes	30/06/20 13 Publié	Comptabilisation du chiffre d'affaires	IFRS 10 et 11	30/06/20 13* Retraité
<b>Résultat net consolidé des activités poursuivies</b>		<b>(8 503)</b>	<b>(2 346)</b>	<b>13 180</b>	<b>2 331</b>
Charge d'impôt des activités poursuivies		56 466	(977)	(72)	55 417
<b>Résultat consolidé des activités poursuivies avant impôts</b>		<b>50 640</b>	<b>(3 323)</b>	<b>0</b>	<b>47 317</b>
- Dotations (reprises) nettes des amortissements et provisions		57 297		(2 500)	54 797
- Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		(1 069)		0	(1 069)
- Exploration passée en charge		28 343		(9 528)	18 815
- Charges et produits calculés liés aux stocks options et assimilés		692			692
- Autres produits et charges calculés		17 124		(6)	17 118
- Plus et moins-values de cession		1 747		0	1 747
- Résultat sur opération des sociétés mises en équivalence		38 490		13 108	51 598
- Autres éléments financiers		5 357		(6)	5 351
<b>Capacité d'autofinancement avant impôt</b>		<b>198 621</b>	<b>(3 323)</b>	<b>1 068</b>	<b>196 366</b>
Décaissement de l'impôt exigible		(19 316)		194	(19 122)
Variation du B.F.R. lié à l'activité		32 907	3 323	(15 079)	21 151
- Clients		8 700		(3 049)	5 651
- Fournisseurs		(6 657)		17 997	11 340
- Stocks		207		1 153	1 360
- Autres		30 657	3 323	(31 180)	2 800
<b>FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE OPERATIONNELLE</b>		<b>212 212</b>	<b>0</b>	<b>(13 817)</b>	<b>198 395</b>
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(153 747)		19 844	(133 903)
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		13		0	13
Encaissements liés aux cessions d'immobilisations financières (titres non consolidés)		61		0	61
Acquisition de filiales		9		(9)	0
Variation des prêts et avances consentis		4 658		10	4 668
Autres flux liés aux opérations d'investissement		36		0	36
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(148 970)</b>	<b>0</b>	<b>19 845</b>	<b>(129 125)</b>
Sommes reçues des actionnaires lors d'augmentations de capital		103		(5 494)	(5 391)
Dividendes versés		(46 271)		0	(46 271)
Encaissements liés aux nouveaux emprunts		267 151		0	267 151
Intérêts payés		(5 357)		6	(5 351)
Remboursement d'emprunts		(113 539)		9	(113 530)
Acquisitions d'actions propres		(1 442)		0	(1 442)
<b>FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT</b>		<b>100 645</b>	<b>0</b>	<b>(5 479)</b>	<b>95 166</b>
Incidence des variations des cours des devises		282		(76)	206
<b>VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE</b>		<b>164 169</b>	<b>0</b>	<b>470</b>	<b>164 639</b>
Trésorerie à l'ouverture		67 240		(9 287)	57 953
<b>TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE NETTE A LA CLÔTURE</b>	9	<b>231 409</b>		<b>(8 815)</b>	<b>222 594</b>

\* retraité du changement de méthode comptable sur la comptabilisation du chiffre d'affaires selon la méthode des droits à enlèvement et de l'application des IFRS 10 et 11

## 8.5.15 NOTE 15 : RESULTAT OPERATIONNEL

	30/06/2014	30/06/2013*
Chiffre d'affaires	295 501	260 832
Marge brute	239 507	217 032
Excédent brut d'exploitation	209 636	191 436
Amortissements à la dépréciation et autres éléments de dépréciation	(44 986)	(52 545)
<b>Résultat sur activités de production et de services</b>	<b>164 650</b>	<b>138 891</b>
Dépréciation d'actifs d'exploration et d'exploitation	(4 830)	(18 815)
<b>Résultat sur activités de production, de services et d'exploration</b>	<b>159 820</b>	<b>120 076</b>
Résultat de cession d'actifs	(108)	0
Autres éléments opérationnels	(3 562)	647
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>156 150</b>	<b>120 723</b>

\* retraité du changement de méthode comptable sur la comptabilisation du chiffre d'affaires selon la méthode des droits à enlèvement et de l'application des IFRS 10 et 11

La marge brute correspond au chiffre d'affaires net d'achats de matières et consommables, de prestations services.

L'excédent brut d'exploitation correspond à la marge brute nette d'impôts et taxes (hors IS) et de charges de personnel.

Ces deux indicateurs fournissent une bonne visualisation de la performance réalisée sur les activités de production et services pétroliers.

Les volumes vendus au Gabon sont en légère augmentation avec des droits à enlèvements de 18 813 b/j au premier semestre 2014 contre 18 053 b/j sur le premier semestre 2013.

L'augmentation du chiffre d'affaires est essentiellement due à l'intégration des ventes hors groupe de Caroil, filiale à 100 %, réalisant un chiffre d'affaires de 23,6 M€ sur le premier semestre 2014.

**Dépréciation d'actifs d'exploration et d'exploitation**

La charge de 4 830 K€ constatée est essentiellement constituée de la mise au rebut de l'appareil de forage C06 de Caroil en Tanzanie, suite à la décision d'arrêt d'activité sur cet appareil (2 530 K€).

L'évolution de l'excédent brut d'exploitation est présentée dans le tableau ci-après (en millions d'euros):

	30/06/2014			30/06/2013**	
	CA	EBE		CA	EBE
Gabon*	271	209	77%	261	199
Autres (Mnazi Bay)	1	0	-80%	1	-1
<b>Production d'hydrocarbures</b>	<b>272</b>	<b>209</b>	<b>77%</b>	<b>262</b>	<b>198</b>
Forage	24	6			
Couvertures				-1	-1
Structures		-5			-5
	<b>296</b>	<b>210</b>	<b>71%</b>	<b>261</b>	<b>192</b>

\* Ezanga et Banio

\*\* retraité du changement de méthode comptable

Les dotations aux amortissements s'analysent essentiellement par les éléments suivants :

- déplétion des actifs gabonais : 30 502 K€ incluant l'amortissement des permis miniers ;
- amortissement des appareils de forage Caroil : 7 015 K€ ;
- dépréciation des actifs du Pérou : 6 446 K€.

Au Pérou, le forage du puits Fortuna-1 est toujours en cours à ce jour. Cependant le Groupe n'envisage pas de poursuivre ce projet lors de son entrée dans la troisième période d'exploration.

Dans le cadre de l'accord signé en décembre 2011 et prenant effet au 1er janvier 2012, Pacific Rubiales Energy (PRE) a financé l'ensemble des travaux à hauteur de 73 M\$. Les coûts antérieurs à la date d'effet ont été constatés en provisions au 30 juin 2014 pour un montant de 6,4 M€.

Les autres éléments du résultat opérationnel s'expliquent essentiellement par les dotations aux provisions pour risques divers constatées chez Caroil au Gabon.

#### 8.5.16 NOTE 16 : RESULTAT FINANCIER

<i>En milliers d'euros</i>	<b>30/06/2014</b>	<b>30/06/2013*</b>
Intérêts sur découverts	(63)	(23)
Intérêts OCEANE et ORNANE	(18 020)	(17 676)
Intérêts sur autres emprunts	(5 007)	(5 329)
<b>Coût de l'endettement brut</b>	<b>(23 091)</b>	<b>(23 028)</b>
Produits de trésorerie	401	513
Gains et pertes nets sur instruments dérivés	(832)	598
<b>Coût de l'endettement net</b>	<b>(23 522)</b>	<b>(21 917)</b>
<b>Autres produits et charges financiers nets</b>	<b>(4 541)</b>	<b>486</b>
Ecart de change nets	5 008	1 926
Autres	(9 550)	(1 439)
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(28 063)</b>	<b>(21 430)</b>

\* retraité de l'application des IFRS 10 et 11

Le coût de l'endettement brut sur les emprunts OCEANE 2014 et 2015 s'élève à 17 604 K€.

La charge d'intérêts relative au nouvel emprunt ORNANE émis le 6 juin 2014 au taux nominal de 1,625 %, est comptabilisée au coût amorti sur la base d'un taux d'intérêt effectif de 3,45 % et s'élève à 0,4 M€.

Les gains et pertes nets sur opérations dérivées de -0,8 M€ correspondent essentiellement à la variation de la juste valeur de l'option détachée de l'emprunt ORNANE entre la date d'émission (6 juin 2014) et la date de clôture des comptes, pour un montant de 0,7 M€.

Les gains de change nets (5 M€) sont liés pour l'essentiel à la réévaluation au taux de clôture des positions en devises du Groupe.

L'impact sur le résultat financier consolidé au 30 juin 2014 d'une variation de 10 % à la hausse ou à la baisse du taux de change €/€ à cette date est présenté ci-après :

Impact sur le résultat avant IS en K€

	Hausse de 10 % parité €/\$, ie baisse du \$	Baisse de 10% parité €/\$, ie hausse du \$
USD	-19 446,5	4 628,9
Total	-19 446,5	4 628,9

Les autres éléments du résultat financier sont constitués :

- de la prime de rachat des 16 903 714 OCEANE de l'emprunt 2014, rachetées au prix de 16,90 € coupons inclus, générant une prime de 6 M€ ;
- du solde des charges différées sur la ligne de crédit non tirée mis en place en 2013 pour 200 M\$, résiliée sur le premier semestre 2014 : 2,8 M€.

### 8.5.17 NOTE 17 : IMPÔT SUR LES RESULTATS

#### Détail de la charge de l'exercice

La charge exigible d'impôt sur les sociétés correspond principalement à la constatation du « profit oil » part de l'Etat sur les permis d'Ezanga au Gabon pour 21 605 K€ et à l'impôt sur les sociétés supporté par Caroil au titre de ses activités de forage au Gabon et au Congo pour montant de 1 320 K€.

La charge d'impôt différé résulte principalement de la comptabilisation de l'écart entre la reconnaissance des coûts récupérables en base fiscale et la comptabilisation dans les comptes consolidés sur le permis d'Ezanga pour -29 579K€.

En milliers d'euros	30/06/2014	30/06/2013*
Charge d'impôt exigible au titre de l'exercice	23 301	19 339
Produit ou charge d'impôt différé	38 773	36 077
<b>TOTAL</b>	<b>62 074</b>	<b>55 417</b>

\* retraité du changement de méthode comptable sur la comptabilisation du chiffre d'affaires selon la méthode des droits à enlèvement et de l'application des IFRS 10 et 11

#### Variation de l'impôt courant

En milliers d'euros	30/06/2014	31/12/2013*
	278	9
Impôt exigible actif		
Impôt exigible passif	4 430	3 544

\* retraité de l'application des IFRS 10 et 11

#### Origine des impôts différés

En milliers d'euros	30/06/2014	31/12/2013
Déficits fiscaux	1 001	2 753
<b>TOTAL IMPOT DIFFERE ACTIF</b>	<b>1 001</b>	<b>2 753</b>
Ecart d'évaluation immobilisations corporelles(*)	300 603	259 173
Composante capitaux propres OCEANE	1 001	2 753
<b>TOTAL IMPOT DIFFERE PASSIF</b>	<b>301 604</b>	<b>261 926</b>
<b>Total Net</b>	<b>300 603</b>	<b>259 173</b>

\* cet impact correspond aux différences entre la base comptable des actifs consolidés d'Ezanga et leur base fiscale correspondant aux coûts récupérables.

Les impôts différés actifs liés aux reports déficitaires ne sont pas reconnus au-delà des impôts différés passifs en l'absence de probabilité suffisante de bénéfices imposables futurs sur lesquels les pertes pourront être imputées.

#### Rapprochement de la charge d'impôt et le résultat avant impôt

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2014	30/06/2013*
Résultat avant impôt des activités conservées	121 335	47 622
-Résultat net des sociétés mises en équivalence	-6 755	-51 671
<b>Résultat avant impôt hors sociétés mises en équivalence</b>	<b>128 090</b>	<b>99 293</b>
Distorsion de base taxable Gabon	-166 726	-160 070
Plus-value non taxable France		
Résultat taxable avant impôt	<b>-38 637</b>	<b>-60 777</b>
Charge d'impôt théorique 33,33%	-12 878	-20 257
Rapprochement		
-Impôt liquidé en nature		
-Divergence de taux d'impôt	2 643	-31
-Différence fiscale sur coûts récupérables Gabon	38 774	37 055
-Impôt profit oil / Chiffre d'affaires notionnel	21 605	18 021
-Activation de déficits antérieurs		
-Déficits non activés et autres	11 930	20 629
<b>Charge réelle d'impôt</b>	<b>62 074</b>	<b>55 417</b>

\* retraité du changement de méthode comptable sur la comptabilisation du chiffre d'affaires selon la méthode des droits à enlèvement et de l'application des IFRS 10 et 11

Les effets de distorsion de base taxable au Gabon proviennent d'écarts entre les coûts récupérables éligibles dans la base fiscale et les coûts enregistrés dans la base comptable.

Les divergences de taux d'impôt sont essentiellement liées à la fiscalité appliquée aux entités ou établissements ayant une activité pétrolière dans les pays africains.

Les déficits non activés correspondent à la part d'impôt non activée sur des filiales ou établissements pour lesquels les perspectives de récupération ne sont pas avérées. C'est notamment le cas, de façon structurelle, sur Maurel & Prom maison mère.

## 8.5.18 NOTE 18 : PARTIES LIEES

30/06/2014 en milliers d'euros	Revenus	Charges	Montants dus par les parties liées	Montants dus aux parties liées
<b>1) Sociétés mises en équivalence</b>				
M&P Colombia BV	-	(96)	2 197	6 838
MP East Asia	13		1 103	-
Saint-Aubin Energie	285		22 173	-
MP Québec	-		-	-
MP West Canada	-		17	-
Saint-Aubin Energie Québec Inc.	-		-	-
MP Energy West Canada Corp.	-		25	-
Saint-Aubin Exploration & Production Québec Inc	-		-	-
<b>2) Autres parties liées</b>				
- Pacífico	50	114	49	-
- MPI	207	-	-	-
<b>31/12/2013*</b> en milliers d'euros				
<b>1) Sociétés mises en équivalence</b>				
M&P Colombia BV	-	(48)	813	6 989
MP East Asia	1		-	-
Saint-Aubin Energie	247		19 520	-
MP Québec	-		-	-
MP West Canada	-		330	-
Saint-Aubin Energie Québec Inc.	-		32	-
MP Energy West Canada Corp.	-		14	-
Tuscany International Drilling				
<b>2) Autres parties liées</b>				
- Pacífico	111	362	-	22
- MPI	493	-	-	-

\* retraité de l'application des IFRS 10 et 11

#### Sociétés mises en équivalence

Les sociétés du périmètre Saint-Aubin Energie et la société M&P Colombia BV sont mises en équivalence suite à l'application des normes IFRS 10 et 11 entrées en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Le compte courant avec Saint-Aubin Energie s'élève à 22,1 M€ et correspond à la part du financement de Maurel & Prom dans les opérations engagées principalement au Myanmar et au Canada via Saint Aubin Energie et ses filiales.

#### Autres parties liées

Concernant les autres parties liées, les transactions avec Pacífico, réalisées dans des conditions de concurrence normales, portent d'une part sur des prestations de location et d'autre part sur des prestations d'assistance.

Ainsi Maurel & Prom a conclu, notamment avec Pacífico, actionnaire à 23,71 %, une convention de sous-location de locaux. Par ailleurs, la société Pacífico fournit à Maurel & Prom une prestation d'assistance en matière technique et financière. La convention de prestation de service avec Pacífico a fait l'objet d'un avenant approuvé par le Conseil de Surveillance de Maurel & Prom le 29 mai 2007 et signé le 11 juin 2007 (avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> février 2007). Cet avenant porte essentiellement sur l'actualisation des honoraires correspondant aux prestations fournies.



### 8.5.19 NOTE 19 : ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

#### Garanties données sur emprunts : Facilité de crédit Maurel & Prom Gabon SA

Le 5 novembre 2012, Maurel & Prom Gabon a conclu avec un consortium de cinq banques internationales (Natixis, BNP Paribas, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank, Standard Bank Plc et Standard Chartered Bank) et l'agence d'export du Canada (Export Development Canada) un contrat de crédit senior d'un montant de 350 M\$.

Conformément aux termes du Contrat de Crédit, Maurel & Prom Gabon peut tirer jusqu'au 30 juin 2014 l'intégralité du montant mis à sa disposition au titre de ce contrat. A l'échéance de cette date, le montant disponible au titre du Contrat de Crédit diminuera selon un calendrier déterminé.

Outre les conditions de marché standards pouvant conduire à l'annulation de cette ligne, le montant disponible au titre du Contrat de Crédit pourra être réduit en cas de cession par Maurel & Prom Gabon de tout ou partie de ses intérêts dans le CEPP du permis d'Ezanga, incluant les champs d'Onal, d'Omko, d'Omgw, d'Ombg, d'Omoc et d'Omoc-Nord au Gabon, et en conséquence, que le niveau de production minimum prévu dans le Contrat de Crédit ne soit pas atteint.

Ce Contrat de Crédit est garanti par la Société et Maurel & Prom West Africa. Les sûretés suivantes ont également été accordées dans le cadre du Contrat de Crédit :

- un nantissement des droits détenus par Maurel & Prom Gabon au titre du « contrat de vente de pétrole brut Rabi Light » conclu entre Maurel & Prom Gabon et Socap International Limited le 25 juillet 2008 (tel qu'amendé) ;
- un nantissement des créances détenues par Maurel & Prom Gabon au titre des prêts intragroupe accordés par Maurel & Prom Gabon à la Société dans le cadre des accords de cash pooling ;
- un nantissement de certains comptes bancaires détenus par Maurel & Prom Gabon, la Société et Maurel & Prom West Africa ;
- un nantissement des droits détenus par Maurel & Prom Gabon au titre du « contrat de vente de pétrole brut » conclu entre Maurel & Prom Gabon et la Société Gabonaise de Raffinage le 4 février 2011 ;
- un nantissement des actions Maurel & Prom Gabon détenues par Maurel & Prom West Africa ;
- un nantissement des actions Maurel & Prom West Africa détenues par la Société ; et
- le transfert, à titre de garantie, des droits respectifs détenus par Maurel & Prom Gabon, la Société et Maurel & Prom West Africa dans tout (i) accord de couverture, (ii) contrat d'assurances et (iii) futur contrat de vente d'huile portant sur les Actifs Sous-Jacents conclu entre Maurel & Prom Gabon et toute partie autorisée à procéder aux enlèvements.

Les sommes mises à disposition au titre du Contrat de Crédit doivent être utilisées pour :

- prêter à la Société les sommes nécessaires pour rembourser le RBL ;
- financer les investissements de Maurel & Prom Gabon dans les Actifs Sous-Jacents ; et
- financer tous besoins généraux de Maurel & Prom Gabon, y compris l'octroi de prêts à toute société membre du Groupe.

Le Contrat de Crédit est assorti d'un tableau d'amortissement prévoyant un remboursement final fixé au 31 décembre 2017. Maurel & Prom Gabon devra payer les intérêts sur l'emprunt, à échéance prévue, à un taux égal au LIBOR auquel s'ajoutent des coûts obligatoires ainsi qu'une marge comprise entre 3,5 % et 4 % par an. Cette marge varie en fonction du taux d'utilisation du crédit (3,50 % lorsque le taux d'utilisation est égal ou inférieur à 50 %, 3,75 % lorsque le taux d'utilisation est supérieur à 50 % et inférieur ou égal à 75 %, 4 % au-delà). Les intérêts seront calculés par périodes de 3 mois, sauf stipulation contraire.

Maurel & Prom Gabon s'engage à respecter certains ratios financiers au 30 juin et 31 décembre de chaque année :

- un ratio actifs consolidés courants du Groupe / dettes courantes au moins égal à 1.10 : 1.00 ; et
- un ratio endettement consolidé du Groupe / résultats (avant intérêts, impôts, amortissements et dépréciations et excluant l'impact des gains et pertes de change), calculé sur une période de 12 mois précédant la période de référence, ne devant pas excéder 3.00 : 1.00.

En outre, le ratio de couverture du service de la dette doit être au moins égal à 1.300 :1.00 pour chaque période de 6 mois. Les droits de Maurel & Prom Gabon sur la production de pétrole des champs intégrés dans le contrat de partage de production d'Ezanga ne doivent pas être inférieurs à un niveau de production nette prévu dans le Contrat de Crédit et Maurel & Prom Gabon ne peut cesser de détenir la majorité des droits dans le contrat de partage de production d'Ezanga.

Au 30 juin 2014, ces covenants sont respectés.

Aux termes du Contrat de Crédit (sous réserve de certaines exceptions), Maurel & Prom Gabon et Maurel & Prom West Africa ne sont pas autorisées à (i) accorder de garantie sur leurs actifs, (ii) supporter des dettes financières additionnelles ou (iii) souscrire de nouveaux emprunts. Maurel & Prom Gabon s'est également engagée à ne pas (x) accorder de garanties à toute personne et (y) céder tout ou partie des Actifs Sous-Jacents ayant pour conséquence de faire tomber le niveau de production en-dessous du seuil fixé dans le Contrat de Crédit. S'agissant de toute garantie, une garantie subordonnée peut être consentie pour les émissions de tous titres d'emprunt ou d'obligations réalisée par la Société sous réserve qu'une telle garantie soit expressément subordonnée à la dette des prêteurs du Contrat de Crédit et que la date de maturité des titres d'emprunt ou des obligations soit postérieure à la date de remboursement final du Contrat de Crédit.

#### **Contrat de crédit de 200 M\$**

En décembre 2013, la Société a conclu avec un consortium de banques quasi identique à celui indiqué ci-dessus un contrat de crédit de 200 M\$.

Cette enveloppe avait vocation à concourir, si nécessaire, au remboursement des OCEANE 2014 au plus tard à leur échéance le 31 juillet 2014.

Cette enveloppe a été résiliée sur le premier semestre 2014 suite à l'émission des ORNANE.

#### **Contrat de crédit Maurel & Prom Drilling Services BV**

Dans le cadre de l'acquisition des activités de forage Afrique de Tuscany à travers l'acquisition des actions de la société Caroil, Maurel & Prom Drilling Services BV, filiale détenue à 100 % par la Société, a souscrit le 23 décembre 2013 auprès d'un syndicat bancaire animé par Crédit Suisse, une dette bancaire de 50 M\$ (correspondant donc à une prise en charge pour ce montant d'une partie de la dette de Tuscany souscrite auprès d'un syndicat bancaire animé par Crédit Suisse), remboursable à terme échu 5 ans (rémunération Libor + 2 %).

Les sûretés suivantes ont été mises en place :

- un nantissement de comptes bancaires ;
- un nantissement de comptes bancaires de second rang ;
- un nantissement du fonds de commerce de Caroil ;
- un nantissement du fonds de commerce de second rang de Caroil ;
- un nantissement de compte-titres des actions Caroil ;
- un nantissement de créances souscrit par la Société ; et
- des confirmations de certaines garanties souscrites par Caroil en 2011 et 2012 avec Crédit Suisse (agissant comme agent du syndicat bancaire).

## Engagements reçus

### Cession de Hocol

Dans le cadre de la vente de sa filiale Hocol à Ecopetrol en 2009, une clause de complément de prix a été signée permettant à Maurel & Prom de bénéficier d'un complément de prix d'un montant maximum de 50 M\$, basé sur la valorisation des réserves du champ de Niscota en Colombie, faisant partie de la transaction.

La valorisation des réserves du champ de Niscota devait en principe intervenir au 31 décembre 2012 et faire l'objet d'une validation par un expert indépendant désigné conjointement par Maurel & Prom et Ecopetrol.

Dans ses comptes au 31 décembre 2011, Ecopetrol a enregistré une dette d'un montant de 27,3 M\$ au titre de ce complément de prix. Maurel & Prom a sollicité auprès d'Ecopetrol les bases de calcul de cette évaluation et la communication de toute information prévue par le contrat de vente d'Hocol de nature à permettre d'évaluer l'évolution des réserves du champ de Niscota et leur niveau au 31 décembre 2012.

Les informations obtenues tardivement d'Ecopetrol n'ont pas permis à Maurel & Prom d'apprécier le niveau de réserves du champ de Niscota avant la fin 2012, ni de procéder à la désignation de l'expert indépendant prévu par le contrat de vente d'Hocol. En décembre 2012 Maurel & Prom a de ce fait introduit une procédure en arbitrage devant la Chambre de Commerce Internationale à l'encontre d'Ecopetrol afin d'obtenir la désignation d'un expert par le tribunal arbitral dont la mission devra notamment permettre de fixer le montant de la créance éventuelle correspondant au complément de prix mentionné ci-dessus. La procédure est toujours en cours.

### Garantie autonome à première demande émise par MPI au bénéfice de la Société

La Société a garanti l'exécution des obligations de la société Saint-Aubin Energie E&P Québec et le paiement maximum à hauteur de 50 M\$ des engagements de travaux pris dans le cadre du projet Anticosti au Québec. S'agissant d'un projet réalisé au travers du véhicule d'investissement Saint-Aubin Energie et financé aux 2/3 par MPI, cette dernière a émis au profit de la Société une garantie autonome à première demande d'un montant maximum de 33,33 M\$.

## Autres engagements donnés

### Cyprus Mnazi Bay Limited

Le contrat d'achat de Cyprus Mnazi Bay Limited à Wentworth signé le 26 Juillet 2012 prévoit le paiement à Wentworth d'un montant pouvant aller jusqu'à 5 M\$ en cas de production d'un volume de gaz supérieur à 100 millions de pieds cubes par jour sur une période de 30 jours consécutifs.

### Rockover

Le contrat d'achat de la société Rockover en février 2005 prévoyait une clause de retour des anciens actionnaires à hauteur de 10 % en cas de découverte sur l'un des permis cédés (Ofoubou/Ankani, Omoueyi, Nyanga Mayombe, Kari) et de 50 % sur le permis de Banio.

A l'initiative de Maurel & Prom, un accord de rachat de cette clause a été signé le 13 juillet 2007. Cet accord prévoit le paiement par Maurel & Prom aux anciens actionnaires de 55 M\$ (payés à ce jour) assorti d'une redevance de 2 % lorsque la production cumulée dépassera 39 millions de barils sur l'ensemble des champs cédés à Maurel & Prom en 2005 (hors Banio), ainsi que d'une redevance de 10 % sur la production issue du champ de Banio lorsque la production cumulée de ce champ dépassera 3,9 millions de barils.

Par ailleurs les engagements suivants ont été maintenus :

- Maurel & Prom devra payer aux vendeurs une redevance totale d'un montant de 1,30 \$ par baril produit à compter de la date à laquelle la production cumulée dans l'ensemble des zones de licences dépasse 80 Mboe ;

- Maurel & Prom devra verser à un des deux vendeurs une redevance équivalant à 2 % de la production totale disponible jusqu'à un seuil de 30 Mboe et 1,5 % au-delà de ce seuil, sur la production provenant des permis d'exploitation issus du permis d'exploration MT 2000-Nyanga Mayombe.

#### CEPP Ezanga

L'Etat gabonais bénéficie, comme sur le précédent CEPP d'Omoueyi d'un droit d'entrée sur l'ensemble des champs (Autorisation Exclusive d'Exploitation) du permis Ezanga selon certaines conditions.

**8.5.20 NOTE 20 : SECTEURS OPERATIONNELS**

Conformément à IFRS 8, l'information sectorielle est présentée selon des principes identiques à ceux du reporting interne et reproduit l'information sectorielle interne définie pour gérer et mesurer les performances du Groupe. Les activités de Maurel & Prom sont divisées en trois secteurs : exploration, production et forage.

Les autres activités recouvrent principalement les activités fonctionnelles et financières des holdings. Le résultat opérationnel et les actifs sont répartis entre chaque secteur à partir des comptes contributifs des entités qui incluent les retraitements de consolidation.

**Information par activité**

Les données présentées ci-après sont issues des comptes IFRS.

En milliers d'euros

30/06/2014	Exploration	Production	Forage pétrolier	Autres activités	Ajustements et éliminations intragroupes	Total
Chiffre d'affaires inter-secteur			0	(207)	207	0
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>0</b>	<b>271 892</b>	<b>23 609</b>	<b>0</b>		<b>295 501</b>
Write-off sur immobilisations incorporelles	(1 670)	(629)	0	0		(2 300)
Write-off sur immobilisations corporelles	0	0	(2 530)	0		(2 530)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>(13 250)</b>	<b>177 026</b>	<b>(4 968)</b>	<b>(2 659)</b>		<b>156 150</b>
<b>Immobilisations incorporelles (Brut)</b>						
Investissements de la période	59 098	0	97	46		59 240
Investissements cumulés fin de période	352 869	119 391	321	1 876		474 457
<b>Immobilisations corporelles (Brut)</b>						
Investissements de la période	464	92 824	1 822	407		95 518
Investissements cumulés fin de période	9 045	1 282 557	108 791	19 271		1 419 663

Les charges d'exploration sont détaillées dans la Note 4 : Actifs incorporels.

En milliers d'euros

30/06/2013*	Exploration	Production	Autres activités	Ajustements et éliminations intragroupes	Total
Chiffre d'affaires inter-secteur			(330)	330	0
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>0</b>	<b>262 297</b>	<b>(1 465)</b>		<b>260 832</b>
Write-off sur immobilisations incorporelles	(18 815)	0	0		(18 815)
<b>RESULTAT OPERATIONNEL</b>	<b>(16 035)</b>	<b>146 392</b>	<b>(9 634)</b>		<b>120 723</b>
<b>Immobilisations incorporelles (Brut)</b>					
Investissements de la période	30 510	0	0		30 510
Investissements cumulés fin de période	339 658	124 667	2		464 327
<b>Immobilisations corporelles (Brut)</b>					
Investissements de la période	388	102 609	468		103 465
Investissements cumulés fin de période	8 915	1 107 293	1 982		1 118 190

\* retraité du changement de méthode comptable sur la comptabilisation du chiffre d'affaires selon la méthode des droits à enlèvement et de l'application des IFRS 10 et 11

## Chiffre d'affaires par zone géographique

	Congo	Gabon	Tanzanie	Autres	Total
<b>Compte de résultat au 30/06/2014</b>					
Ventes de pétrole	0	271 282	610	0	271 892
Prestations de services	5 282	14 955	0	4 388	24 625
Ventes interzones	0	0	0	(1 016)	(1 016)
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>5 282</b>	<b>286 237</b>	<b>610</b>	<b>3 372</b>	<b>295 501</b>

	Congo	Gabon	Tanzanie	Autres	Total
<b>Compte de résultat au 30/06/2013*</b>					
Ventes de pétrole	0	261 709	587	(1 464)	260 832
Prestations de services	0	0	0	853	853
Ventes interzones	0	0	0	(853)	(853)
<b>Total chiffre d'affaires</b>	<b>0</b>	<b>261 709</b>	<b>587</b>	<b>(1 464)</b>	<b>260 832</b>

\* retraité du changement de méthode comptable sur la comptabilisation du chiffre d'affaires selon la méthode des droits à enlèvement et de l'application des IFRS 10 et 11

Les deux principaux clients du Groupe sont les clients de M&P Gabon, soit la Socap et Sogara à qui est vendue la production des champs sur le permis d'Ezanga.

**8.5.21 NOTE 21 : EVENEMENTS POST-CLÔTURE**

Le 23 juillet 2014, lors de la « Ronda ANH 2014 » (processus d'appel d'offres en Colombie), les Etablissements Maurel & Prom ont remporté le permis d'exploration SN-11. Ce permis d'exploration est situé dans le bassin de San Jacinto, et la surface couvre une superficie de 440 km<sup>2</sup>.

Le 31 juillet 2014, le Groupe a procédé au remboursement du solde des OCEANE 2014 pour un montant de 34 M€.

## 9 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Aux actionnaires,

en exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L.451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Etablissements Maurel & Prom S.A., relatifs à la période du 1er janvier 2014 au 30 juin 2014, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### 9.1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 14 « changement de méthode comptable » qui expose notamment l'incidence des changements de méthode comptable relatifs à la première application au 1er janvier 2014 des normes IFRS 10 et IFRS 11. Cette note expose également l'incidence sur les chiffres comparatifs au 30 juin 2013 du changement de méthode relatif à la comptabilisation du chiffre d'affaires selon la méthode des « droits à enlèvement » comptabilisé dans les comptes clos le 31 décembre 2013 ;
- la note 2 « méthodes comptables » qui indique les hypothèses retenues par la société pour l'évaluation et l'estimation des actifs d'exploration relatifs aux permis détenus en Tanzanie et en Colombie.

### 9.2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense, le 27 août 2014

KPMG Audit  
*Département de KPMG S.A.*

Eric Jacquet

*Associé*

Paris, le 27 août 2014

International Audit Company

Michel Bousquet

*Associé*

---

#### MENTIONS LEGALES

Ce document peut contenir des prévisions concernant la situation financière, les résultats, les activités et la stratégie industrielle de Maurel & Prom. Par leur nature même, les prévisions comportent des risques et des incertitudes dans la mesure où elles se fondent sur des événements ou des circonstances dont la réalisation future n'est pas certaine. Ces prévisions sont effectuées sur la base d'hypothèses que nous considérons comme raisonnables mais qui pourraient néanmoins s'avérer inexactes et qui sont tributaires de certains facteurs de risques tels que les variations du cours du brut ; les variations des taux de change ; les incertitudes liées à l'évaluation de nos réserves de pétrole ; les taux effectifs de production de pétrole ainsi que les coûts associés ; les problèmes opérationnels ; la stabilité politique ; les réformes législatives et réglementaires ou encore les guerres, actes de terrorisme ou sabotages.

---